

APPRECIATION TECHNIQUE D'EXPERIMENTATION

Numéro de référence CSTB : 3388_V1

ATEx de cas a

Validité du 22/07/2024 au 21/07/2027



Copyright : Société Lazer

L'Appréciation Technique d'expérimentation (ATEx) est une simple opinion technique à dire d'experts, formulée en l'état des connaissances, sur la base d'un dossier technique produit par le demandeur. (extrait de l'art. 24)

A LA DEMANDE DE :

LAZER

361 Boulevard Mireille LAUZE

FR-13011 Marseille

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – Siret 775 688 229 00027 – www.cstb.fr

Établissement public à caractère industriel et commercial – RCS Meaux 775 688 229 – TVA FR 70 775 688 229

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3388_V1

Note Liminaire : Cette Appréciation vise uniquement la mise en œuvre du kit Duotanche pour receveur de douche dans une salle d'eau « zéro ressaut » en configuration cloisonnée.

Selon l'avis du Comité d'Experts en date du 22/07/2024, le demandeur ayant été entendu, la demande d'ATEX ci-dessous définie :

- Demandeur : Société LAZER
- Procédé : Kit DUOTANCHE
- Technique objet de l'expérimentation : Kit de raccordement d'étanchéité d'un receveur fini à une étanchéité de plancher intermédiaire dans le cas de la réalisation d'une douche accessible « zéro ressaut » en configuration cloisonnée.

Cette technique est définie dans le dossier enregistré au CSTB sous le numéro ATEEx 3388_V1 et résumé dans la fiche sommaire d'identification ci-annexée,

donne lieu à une :

APPRECIATION TECHNIQUE FAVORABLE A L'EXPERIMENTATION

Remarque importante : Le caractère favorable de cette appréciation ne vaut que pour une durée limitée au **21/07/2027**, et est subordonné à la mise en application de l'ensemble des recommandations formulées au §4.

Cette Appréciation, QUI N'A PAS VALEUR D'AVIS TECHNIQUE au sens de l'Arrêté du 21 mars 2012, découle des considérations suivantes :

1°) Sécurité

1.1 – Stabilité des ouvrages et/ou sécurité des équipements

La mise en œuvre du procédé Kit DUOTANCHE pour receveurs de douche ne présente aucun effet mettant en cause la stabilité des ouvrages ou la sécurité des équipements.

1.2 – Sécurité des intervenants

En phase chantier :

Se référer aux fiches de sécurité. En particulier, des EPI sont à utiliser pour la préparation et la manipulation du procédé.

En exploitation :

En ce qui concerne la glissance, les receveurs de douche associés à ce procédé (et précisés dans la liste jointe au dossier) présentent des performances de résistance à la glissance (PN 12 minimum), sous réserve d'un entretien adapté, le risque de glissance paraît convenablement limité.

1.3 – Sécurité en cas d'incendie

Le procédé Kit DUOTANCHE pour receveurs de douche n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

2°) Faisabilité

2.1 – Production

Les techniques de production et les contrôles effectués à l'usine par le fabricant permettent de garantir une constance de la qualité du produit délivré.

2.2 – Mise en œuvre :

La mise en œuvre décrite au dossier technique doit être scrupuleusement suivie.

Un soin particulier doit être apporté pour :

- La réalisation d'une réservation adaptée aux dimensions du receveur fini,
- La mise en œuvre de la bande d'étanchéité et des angles préformés au pourtour du receveur (absence de bulles, pas de déchirement, pression suffisante pour le collage),
- Le mise en place d'une bande de rive en périphérie avant la mise en place du receveur,
- Le comblement de l'espace autour du receveur à l'aide d'une bande ou d'un cordon périphérique,
- Le réalisation d'un joint mastic silicone au droit du raccord entre le bord du receveur de douche et la bande du kit DUOTANCHE,
- Le respect des consommations du procédé d'étanchéité de plancher intermédiaire compatible et, d'une façon générale, le respect des dispositions de mise en œuvre de ce procédé décrites dans son Avis Technique ou son Appréciation Technique d'Expérimentation.

Le présent document comporte 5 pages dont deux annexes ; il ne peut en être fait état qu'in extenso.

Appréciation Technique d'Expérimentation n° 3388_V1

2.3 – Assistance technique

L'assistance technique est assurée par la société LAZER .

3°) Risques de désordres

Les risques de désordre apparaissent être les suivants :

- Dégradation de la bande étanche (déchirement, percement, décollement ...) liée à des dimensions de la réservation pour installer le receveur, non adaptées et une absence de réception ;
- Rupture de l'étanchéité liée à une mauvaise mise en œuvre de la bande étanche (défaut d'adhérence, déchirement, bulles...);
- Désordres liés à l'absence de bande périphérique ou de cordon de désolidarisation autour du receveur :
 - o Décollement de la bande étanche par absence de support,
 - o Dégradation des matériaux ou fissurations par empêchement des mouvements naturels du receveur.
- Mauvaise adhérence de la bande de raccord à l'étanchéité de plancher intermédiaire en cas de non-respect du choix et de la consommation du procédé défini au dossier technique.

4°) Recommandations

Au regard des risques énoncés, les recommandations sont les suivantes :

- Pour le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre :
 - o Ils devront être informés des exigences particulières que requiert le procédé en termes de caractéristiques et de préparation des supports, notamment en ce qui concerne le respect des dimensions de la réservation devant accueillir le receveur et la réception correspondante ;
 - o Ils devront en ce sens transmettre à l'entreprise de mise en œuvre :
 - Les dimensions exactes du receveur sélectionné,
 - Le choix du carrelage et surtout son épaisseur,
 - Le choix du procédé d'étanchéité de plancher intermédiaire devant faire partie des procédés compatibles listés dans le dossier technique de l'ATEX.
- Pour l'entreprise de mise en œuvre :
 - o Une attention particulière devra être portée à la réception de la réservation avant pose du receveur ;
 - o Un soin tout particulier devra être apporté à la mise en œuvre de la bande étanche, des angles préformés et de la bande périphérique afin d'assurer une bonne adhérence et une continuité du procédé ;
 - o Des dispositions particulières devront être prises pour ne pas endommager la première couche d'étanchéité de plancher intermédiaire sur laquelle la bande étanche sera installée ;
 - o Ces différentes dispositions devront être suivies dans des fiches d'auto-contrôles remises par le demandeur lors de l'assistance technique fournie aux poseurs du système ;
- Pour le demandeur :
 - o Il devra proposer son assistance technique à l'entreprise de mise en œuvre a minima sur chacun de ces points et lui remettre les fiches d'auto-contrôle pour permettre un suivi des points de vigilance.

5°) Rappel

Le demandeur devra communiquer au CSTB, au plus tard au début des travaux, une fiche d'identité de chaque chantier réalisé, précisant l'adresse du chantier, le nom des intervenants concernés, les contrôles spécifiques à réaliser et les caractéristiques principales à la réalisation.

EN CONCLUSION

En conclusion et sous réserve de la mise en application des recommandations ci-dessus, le Comité d'Experts considère que :

- La sécurité est assurée,
- La faisabilité est réelle,
- Les désordres sont limités.

Champs sur Marne,
La Présidente du Comité d'Experts,



Christine GILLIOT

ANNEXE 1

FICHE SOMMAIRE D'IDENTIFICATION (1)

Demandeur : LAZER
361 Boulevard Mireille LAUZE
FR-13011 MARSEILLE

Définition de la technique objet de l'expérimentation :

Le système Kit DUOTANCHE pour receveurs est un procédé associant un receveur de douche fini « zéro ressaut » et un kit d'étanchéité permettant d'assurer la prolongation du plan d'étanchéité à l'eau entre le receveur de douche d'une part, et le sol et les murs d'autre part.

Il est destiné à la réalisation de douches individuelles dans les locaux humides à usage privatif, avec carreaux céramiques ou assimilés au sol (local) et aux murs (zone douche). Il permet la réalisation d'une douche accessible « zéro ressaut » en configuration cloisonnée dans le cas de travaux neufs ou de rénovation sur les supports (ne présentant pas de joint de dilatation).

Le procédé complet est constitué par :

- Un receveur de douche « zéro ressaut » listé en annexe du dossier technique ;
- Un kit DUOTANCHE pour receveur de douche (décrit au § 3 du dossier technique) permettant le traitement spécifique des points singuliers adapté à l'ouvrage ;
- Un système de vidage ;
- Un système d'étanchéité liquide conforme aux dispositions du § 3.4 du dossier technique et listé dans ce dernier, appliqué au sol du local et au murs de la zone de douche ;
- Un mastic de finition.

(1) La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro ATEx 3388_V1 et dans le cahier des charges de conception et de mise en œuvre technique (joint au dossier) que le fabricant est tenu de communiquer aux utilisateurs du procédé.

ANNEXE 2

CAHIER DES CHARGES DE CONCEPTION ET DE MISE EN OEUVRE

Ce document comporte 48 pages.

Kit DUOTANCHE

« Dossier technique établi par le demandeur »

Version tenant compte des remarques formulées par le comité d'Experts

Datée du 01/10/2024

A été enregistré au CSTB sous le n° d'ATEX 3388_V1.

Fin du rapport



LAZER

361 Boulevard Mireille LAUZE

13011 Marseille

Tel : 04 91 80 15 60

Dossier Technique

Atex de a – Kit DUOTANCHE

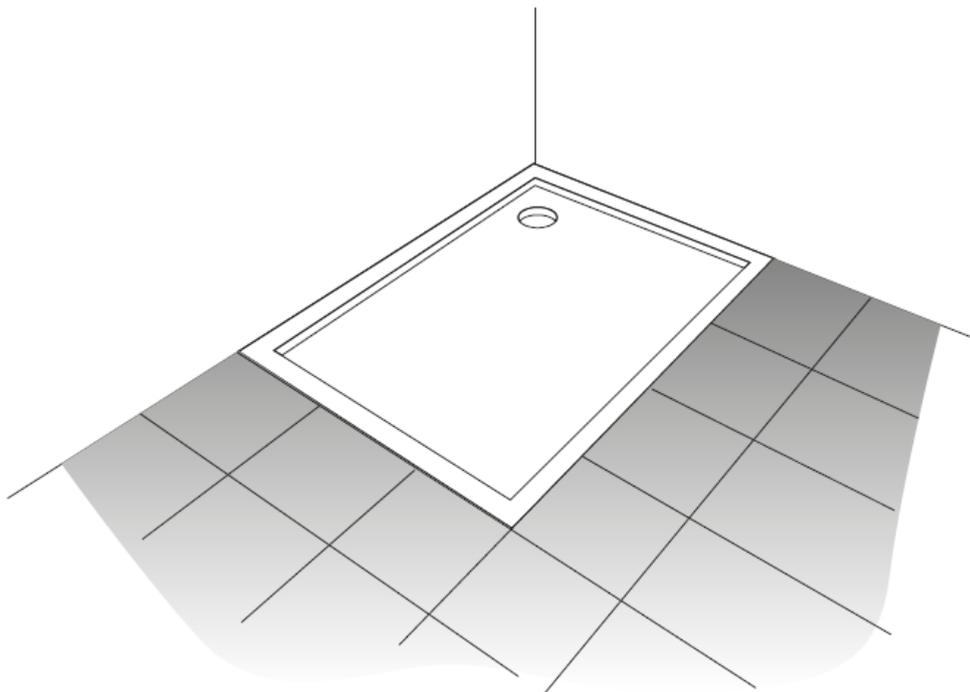


Table des matières

1.	DESCRIPTION.....	3
2.	DOMAINE D'EMPLOI.....	3
3.	CARACTERISTIQUES DES COMPOSANTS.....	6
3.1.	Receveur de douche.....	6
3.2.	Produit de pose du receveur et du carrelage.....	6
3.3.	Kit d'étanchéité.....	6
3.3.1.	BANDE D'ETANCHEITE.....	8
3.3.2.	ANGLES PREFORMES.....	9
3.3.3.	ACCESSOIRES.....	10
3.4.	Système d'étanchéité liquide et isolation phonique.....	11
4.	DISPOSITIONS DE CONCEPTION.....	12
4.1.	Principe.....	12
4.2.	Reconnaissance préalable du support et de la réservation.....	14
4.2.1.	EXIGENCES LIEES AU SOL DU LOCAL.....	14
4.2.2.	EXIGENCES LIEES AU SUPPORT DU RECEVEUR.....	14
4.2.3.	EXIGENCES LIEES AU SUPPORT DU SYSTEME D'ETANCHEITE LIQUIDE.....	14
4.2.4.	EXIGENCES RELATIVES A LA RESERVATION.....	15
5.	DISPOSITIONS DE MISE EN OEUVRE.....	16
5.1.	Mise en œuvre de la chape et du système d'étanchéité liquide.....	17
5.1.1.	MISE EN OEUVRE DE LA CHAPE.....	17
5.1.2.	MISE EN OEUVRE DU SYSTEME D'ETANCHEITE LIQUIDE.....	18
5.2.	Raccordement du corps de vidage.....	20
5.3.	Pose du receveur et du kit d'étanchéité.....	20
5.3.1.	PREPARATION DU RECEVEUR AVEC LE KIT D'ETANCHEITE.....	20
5.3.2.	POSE DU RECEVEUR.....	26
5.3.3.	PROTECTION TEMPORAIRE DU RECEVEUR PREEQUIPE.....	28
5.3.4.	TRAITEMENT DES ANGLES ET RACCORD AUX SOL ET MURS.....	29
5.4.	Pose du receveur : cas des travaux de rénovation.....	31
5.5.	Pose des éléments de revêtement.....	31
5.5.1.	CARREAUX CERAMIQUES OU ASSIMILES.....	31
5.5.2.	POSE DU REVETEMENT.....	31
5.5.3.	REALISATION DES JOINTS.....	31
6.	MISE EN SERVICE.....	32
7.	TRAITEMENT EN FIN DE VIE.....	32
8.	ASSISTANCE TECHNIQUE.....	32
9.	PRINCIPES DE FABRICATION ET DE CONTROLE DE CETTE FABRICATION.....	32
9.1.	Kit d'étanchéité.....	32
10.	MENTION DES JUSTIFICATIFS.....	33
10.1.	10.1.1 RESULTATS EXPERIMENTAUX.....	33
10.2.	10.1.2 REFERENCES.....	33
11.	ANNEXES.....	34

DOSSIER TECHNIQUE

Kit DUOTANCHE

ATEX de cas A | Etabli par LAZER
361 Bd Mireille Lauze 13011 Marseille

1. DESCRIPTION

Le KIT DUOTANCHE est un procédé associant un receveur de douche « zéro ressaut » et un kit d'étanchéité permettant d'assurer la prolongation du plan d'étanchéité à l'eau entre le receveur de douche d'une part, et le sol et les murs d'autre part.

Il est destiné à la réalisation de douches individuelles cloisonnées dans les locaux humides à usage privatif, avec carreaux céramiques ou assimilés au sol (local) et aux murs (zone douche). Il permet la réalisation d'une douche accessible dans le cas de travaux neufs ou de rénovation sur les supports (ne présentant pas de joint de dilatation) et pour les configurations de douche visés au §2.

Le procédé est fermé aux produits cités dans le dossier.

Il est constitué par :

- Un receveur de douche avec son système de vidage, (Voir liste en annexe)
- Un kit d'étanchéité KIT DUOTANCHE pour receveur encastré (décrit au §3.3) permettant le traitement spécifique des points singuliers adaptés à l'ouvrage ;
- Un système d'étanchéité liquide conforme aux dispositions du §3.4 et listé dans ce dernier, appliqué au sol du local et aux murs de la zone de douche ;
- Un mastic de finition.

La mise en œuvre du receveur, de son kit d'étanchéité et de l'étanchéité de la pièce sont dans le cadre de l'obtention d'un marché comprenant obligatoirement le lot plomberie et le lot étanchéité et pose de revêtement. Elle est intégrée au sein d'un même « macro-lot » pouvant faire l'objet d'une co-traitance.

2. DOMAINE D'EMPLOI

Le KIT DUOTANCHE est destiné à la réalisation de douches individuelles cloisonnées utilisable :

- En travaux neufs conforme au guide « zéro ressaut » du CSTB dans les salles d'eau à usage individuel (version 2 – novembre 2023) ;
 - En rénovation uniquement lorsqu'il est possible de se remettre dans une configuration du neuf suivant le guide zéro ressaut (la mise en œuvre sur une rehausse maçonnée en rénovation n'est pas visée, sans ressaut extérieur, pas de débord par rapport au sol de la pièce) ;
 - Dans les locaux humides à usage privatif classés EB+ privatif au sens du Cahier du CSTB 3567_V2 (novembre 2021) et au plus P2 E3 au sens du Cahier du CSTB 3782_V2 (juin 2018), avec carreaux céramiques ou assimilés au sol du local et aux murs de la zone douche ;
 - En France métropolitaine et dans les DOM ;
 - Montage avec chape flottante sur isolation acoustique type SCAM classée SC1a2
 - Montage sur chape adhérente
 - Etanchéité assuré par les systèmes Saint Gobain Weber France identifié en §3.4
-
- Sur les supports horizontaux (sols) en maçonnerie ou plancher béton :

- Neufs : visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs », des planchers alvéolaires et des planchers chauffants et/ou rafraîchissants.
- Anciens : anciens supports en maçonnerie ou plancher bétons visés en travaux neufs et mis à nu ; et qui ne présentent pas de joint de dilatation.
- Sur les supports verticaux (murs) visés pour les locaux EB+ privatifs dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs », complétés pour les supports anciens des supports supplémentaires visés par l’Avis Technique du système d’étanchéité liquide listé au §3.4 effectivement utilisé.
- Les supports bois ne sont pas visés.

Le domaine d’emploi est en outre limité aux éventuelles limitations plus strictes de l’Avis Technique du système d’étanchéité liquide listé au §3.4 effectivement utilisé.

CONFIGURATIONS VISEES

Seules sont visées les configurations de douche listées au Tableau 1 et décrites ci-après :

Tableau 1 : Configurations de douche visées

		Exigence de pente	Hauteur paroi	Surface PN6 minimum	Etanchéité en complément du receveur
Douche accessible « zéro ressaut » ⁽¹⁾					
Cloisonné	« Zéro ressaut »	Uniquement dans l’espace (receveur) de douche	≥ 180 cm	Obligatoire pour le receveur de douche	Obligatoire dans toute la pièce ⁽²⁾
⁽¹⁾ Logements pour lesquels la salle d'eau concernée doit être équipée d'une zone de douche accessible dont l'accès se fait sans ressaut conformément à l'arrêté du 11 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 24 décembre 2015 (cf. « Guide pour la mise en œuvre d’une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs »).					
⁽²⁾ Elle sera réalisée à l'aide d'un système d'étanchéité de plancher intermédiaire sous Avis Technique listé au §3.4.					

Système cloisonné (les projections d'eau sont contenues dans une surface délimitée par des parois rigides, fixes ou mobiles) :

- « Zéro ressaut » : douche accessible sans ressaut conforme au « Guide pour la mise en œuvre d’une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs:
 - Dimensions minimales du receveur de douche (ouvrage fini) : 900 x 1 200 mm
 - Hauteur de paroi : au moins 180 cm
 - Étanchéité sur toute la pièce avec système d’étanchéité liquide sous Avis Technique listé au §3.4
 - Étanchéité sur toute la hauteur des murs de la zone de douche avec le même système d’étanchéité liquide listé au §3.4
 - Surface du receveur de douche au moins PN6 selon NF P 05-011

La paroi de douche compatible zéro ressaut satisfait aux dispositions du « Guide pour la mise en œuvre d’une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs ».

RETEMENT DE SOL ET DE MUR ASSOCIES

En mur, les carreaux céramiques ou assimilés associés sont ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs » de surface maximale de 3600

cm². (mêmes contraintes que les Avis technique d'étanchéité des produits Saint Gobain Weber France associés)

Au sol, les carreaux céramiques ou assimilés associés sont :

- Ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » ;
- Classés au moins P2 vis-à-vis du classement QB32 UPEC ;
- Conformés aux exigences de la norme NF P 05-011 en termes de résistance à la glissance et de conseils d'entretien avec un classement de PN6 minimum ;
- L'épaisseur maximale du carrelage va dépendre de l'épaisseur du receveur et l'épaisseur de colle de carrelage.

- L'épaisseur maximale répons au calcul suivant : $A = B - 30 \text{ (mm)} - C$

- Avec

A : Epaisseur du carrelage

B : Epaisseur du receveur

C : Epaisseur de mortier colle associé au choix du carrelage

Les 30 mm correspondent à la somme de la hauteur de collage de la bande d'étanchéité sur le receveur + épaisseur de la bande et produit d'étanchéité

- Exemple :

- Epaisseur du receveur de 50 mm
- Epaisseur du mortier colle 3 mm
- L'épaisseur maximale du carrelage sera de 17 mm

Il convient en outre de respecter les éventuelles limitations plus strictes de l'Avis Technique du système d'étanchéité liquide listé au §3.4 effectivement utilisé.

ISOLATION ACOUSTIQUE

Il convient de s'assurer de la prise en compte de la réglementation en fonction du local. Seule les isolations acoustiques types SCAM SC1a2 sont visées (hors zone de douche)

3. CARACTERISTIQUES DES COMPOSANTS

3.1. Receveur de douche

Voir liste des receveurs en Annexe

3.2. Produit de pose du receveur et du carrelage

Pose du receveur :

Receveur résine et acrylique : Mortiers colles souples classés C2 S1, faisant l'objet d'un certificat QB11 en cours de validité et selon recommandation du fabricant.

Receveur céramique : scellement du receveur au mortier maigre cf DTU 60.1 P1-1-3 et selon recommandations du fabricant

Pose des éléments de revêtement :

Les colles à carrelage visées dans le système Kit DUOTANCHE sont les mortiers colles listées ci-après et bénéficiant d'un certificat « QB » en cours de validité et la colle réactive weberepox easy classée R2 et marquée CE selon la norme EN 12004

- Webercol pro
- Webercol grès
- Webercol flex confort
- Webercol fluid
- Webercol chrono
- Weberepox easy

3.3. Kit d'étanchéité

Le kit d'étanchéité pour receveur encastré KIT DUOTANCHE est composé de :

1. Une bande souple d'étanchéité autoadhésive ;
2. Angles 3D préformés (2 formats différents) ;
3. Un cordon de désolidarisation
4. Une notice de pose

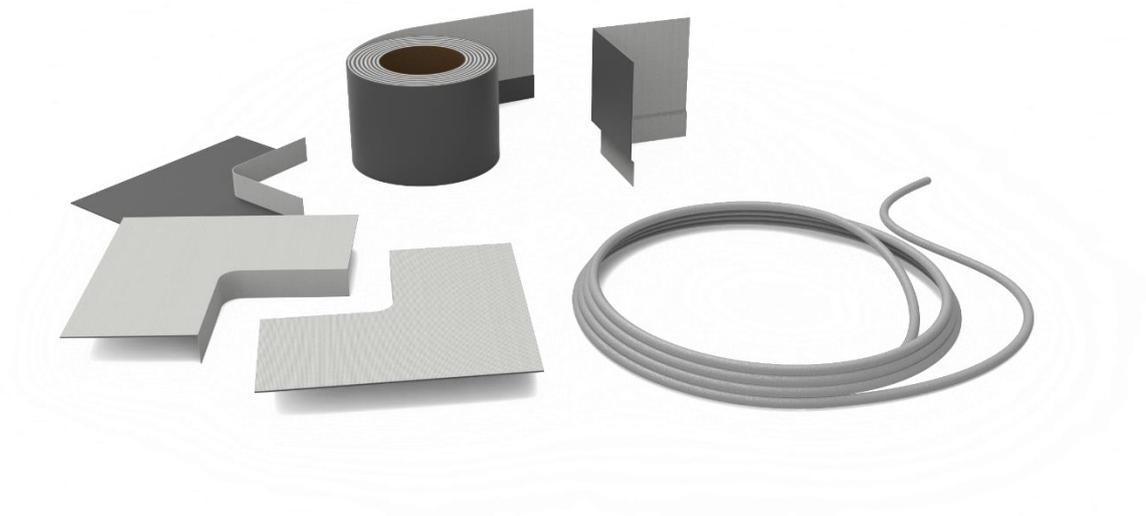


Figure 3 : Kit d'étanchéité DUOTANCHE

3.3.1. BANDE D'ETANCHEITE

Bande d'étanchéité autoadhésive d'une longueur de 4,25 ou 6 mètres, constituée (Figure 4) :

- D'un corps en non tissé en polypropylène (blanc) avec membrane d'étanchéité de largeur 12,5 cm ;
- Face exposée (côté receveur) ; d'un caoutchouc butyle (gris) recouvrant 2,5 cm de la partie basse du non tissé ;
- Face non exposée (côté sol ou mur) ; d'un caoutchouc butyle (gris) recouvrant l'intégralité du non tissé ;

Cette bande est fabriquée par la société Weriflex en Allemagne sur cahier des charges

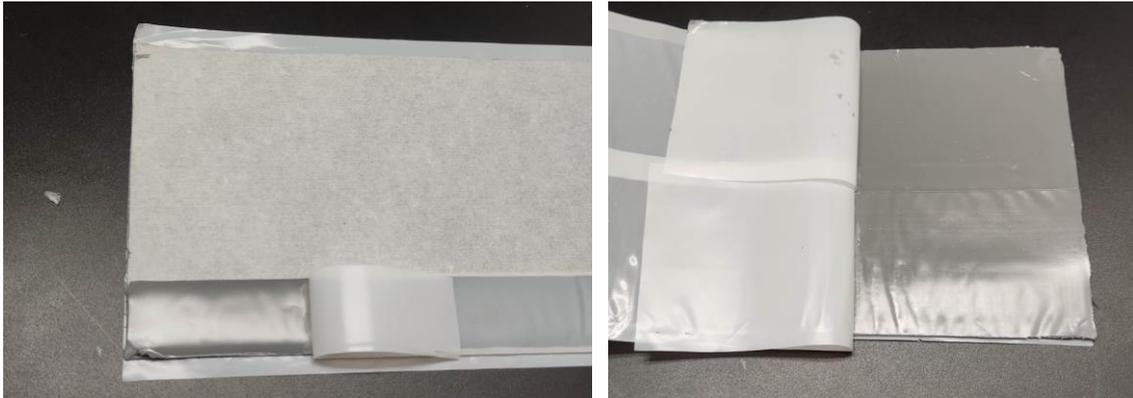


Figure 4 : Bande d'étanchéité DUOTANCHE

Caractéristiques générales de la bande

- Largeur : 125 mm
- Épaisseur maximale : 1,6 mm
- grammage : 260 g/mètre
- résistance à la traction : 44 Newtons

Caractéristiques du caoutchouc butyle sur face non exposé

- Épaisseur : 0.5 mm
- Largeur : 12,5 cm

Caractéristiques du caoutchouc butyle sur face exposé

- Épaisseur : 0.5 mm
- Largeur : 2,5 cm

Caractéristiques du non tissé en polypropylène

- Épaisseur : 0,60 mm
- Largeur : 12,5 cm

Caractéristiques du film PE d'étanchéité

- Épaisseur : 23 µm

3.3.2. ANGLES PREFORMES

Deux formes d'angles 3D préformés sont disponibles et permettent de traiter les différentes configurations d'angle :

- Angle entrant (Figure 5) : permet de traiter le cas particulier d'un angle entrant de cloison ;
- Angle multifonction (Figure 6) : permet de traiter les autres configurations d'angle.

Les différents angles et leur traitement au moyen des angles 3D préformés sont décrits en Figure 11.

Ces pièces sont fabriquées par la société Weriflex en Allemagne sur cahier des charges

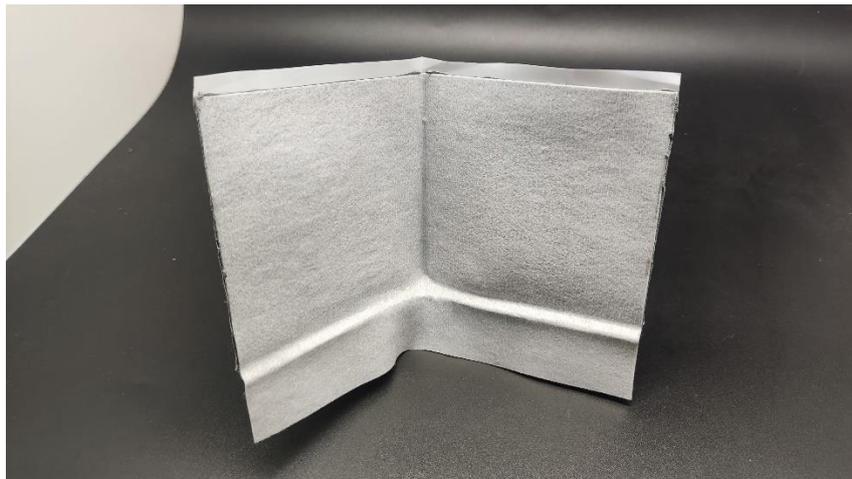


Figure 5 : Angle entrant

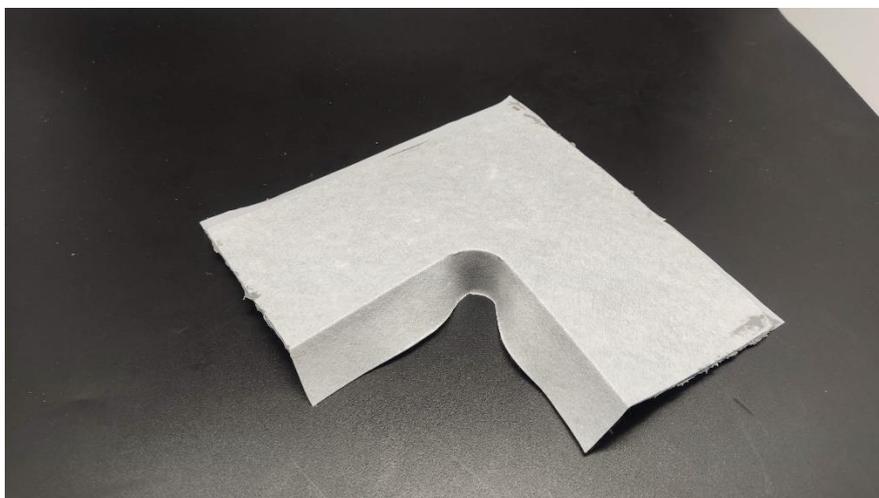


Figure 6 : Angle Multifonction

Les angles souples 3D préformés autoadhésifs constitués de :

- D'un corps en non tissé et d'une membrane d'étanchéité ;
- Face non exposée (côté sol ou mur) :
 - d'une couche de caoutchouc Butyle sur 10 cm de la partie supérieure de la pièce



Figure 8 : Face non exposée de l'angle entrant

Caractéristiques

- Épaisseur : 1,80 mm
- Dimensions :
 - Angle entrant : 100 x 100 x 125 ; (poids : 50 grammes)
 - Angle multifonction 200 x 200 x 25 mm ; (poids : 80 grammes)

3.3.3. ACCESSOIRES

Le kit d'étanchéité comporte également (Figure 3) :

- Un cordon de désolidarisation de diamètre 8 mm minimum en PE ou bande de désolidarisation d'une épaisseur équivalente;
- Une notice d'installation.

3.4. Système d'étanchéité liquide et isolation phonique

Seuls sont admis les systèmes d'étanchéité liquide ayant fait l'objet d'essais de compatibilité avec les receveurs de douche décrits au §3.1 en association avec le kit d'étanchéité KIT DUOTANCHE décrit au §3.4, et listés ci-après :

Tableau 5 : systèmes d'étanchéité liquide admis en association avec le hit DUOTANCHE

Fabricant	Désignation	Avis technique	
		Support visés au §2 hors chape désolidarisée ou flottante	Pose sur chape désolidarisée ou flottante sur isolant phonique
Saint-Gobain Weber France	Webersys Hydro Stop	AT 13/18-1386_V4	ATEX 3051_V1 (*)
	Webertec Superflex D2	AT 13/19-1439_V2	

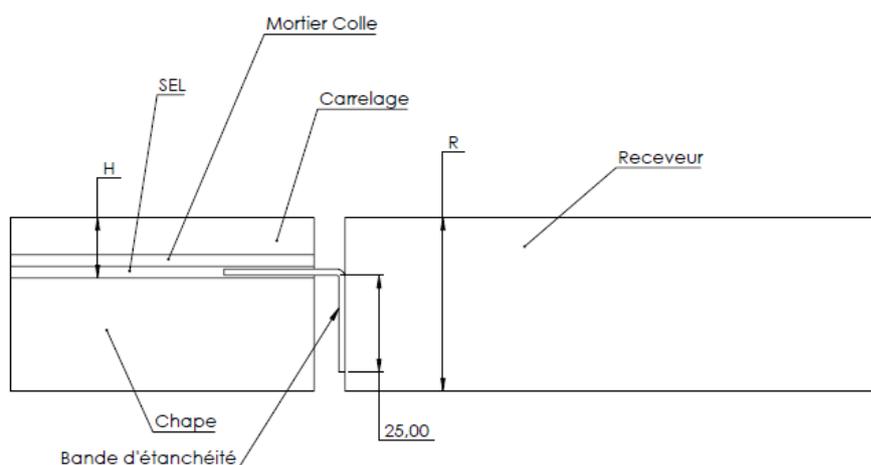
(*) L'ATEX 3051_V1 du procédé Webersys Hydro Silence vise la mise en œuvre de ces procédés de SEL sur chape désolidarisée ou flottante sur isolant phonique type SCAM.

4. DISPOSITIONS DE CONCEPTION

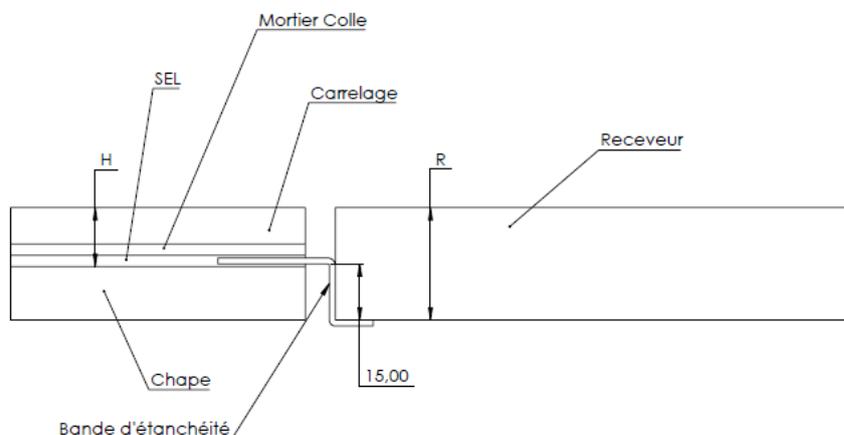
4.1. Principe

Dans le cas de travaux neufs comme en réhabilitation, la mise en œuvre du procédé KIT DUOTANCHE pour la réalisation de douches accessibles nécessite d'avoir prévu une réservation dans l'ouvrage constituant le sol du local concerné :

- D'une hauteur minimale de cette réservation de $(R - H)$ en partie courante du receveur, avec :
 - Pour la détermination de R (épaisseur du receveur), voir le tableau des dimensions des receveurs compatible.
 - H = la hauteur d'installation correspondant à minima à l'épaisseur du carrelage, mortier-colle compris ;
 - La bande d'étanchéité a besoin d'une hauteur de 15 à 25 mm pour réaliser l'étanchéité avec le receveur.
 - Dans le cas de receveur extraplat et qu'il n'est pas possible de coller la totalité des 25 mm de bande sur la tranche du receveur, la bande peut être collé avec un minimum de 15 mm sur la tranche du receveur. L'excédent sera rabattu sur la sous face du receveur.
 - La hauteur de collage sur la tranche du receveur sera supérieure ou égale à la hauteur de réservation.



Vue en coupe simplifié du système DUOTANCHE (receveur avec épaisseur normale)



Vue en coupe simplifié du système DUOTANCHE (receveur extraplat)

Exemple 1 : Avec un receveur d'une hauteur de 30 mm et une épaisseur carrelage et mortier de 12 mm. La hauteur de réservation sera de 18 mm. La largeur de collage de la bande sur la tranche du receveur sera aussi de 18 mm et 7 mm sur la sous face.

Exemple 2 : Avec un receveur d'une hauteur de 40 mm et une épaisseur carrelage et mortier de 12 mm. La hauteur de réservation sera de 28 mm. Les 25 mm de la bande seront intégralement collés sur la tranche du receveur.

- D'une hauteur nécessaire au niveau du vidage et le long des tuyaux d'évacuation jusqu'à la gaine technique (voir information du fabricant de la bonde)

Un espace minimal de 5 mm n'excédant pas 10 mm au pourtour du receveur doit être prévu lors de la réalisation de la réservation.

En dessous de 5 mm, la mise en place du receveur sera difficile.

Au-delà de 10 mm, un vide important sous la bande au droit de la réservation au niveau de la liaison avec la partie courante risque de réduire la longévité du système

En cas de non-respect, voir dispositions du §4.2.4. Il convient à cet effet que le choix du modèle et du format du receveur soit défini au moment de la conception et transmis en amont de la réalisation de la chape pour permettre la bonne réalisation de la réservation par l'entreprise qui en a la charge.

Un espace de 10 mm minimum doit également être prévu en périphérie du corps de la bonde siphonoïde.

Dans tous les cas, les travaux de mise en place des canalisations d'évacuation des eaux usées devront avoir eu lieu avant la mise en œuvre du procédé KIT DUOTANCHE.

4.2. Reconnaissance préalable du support et de la réservation

4.2.1. EXIGENCES LIEES AU SOL DU LOCAL

Les prescriptions décrites au §2 (supports et configurations visés) doivent être respectées.

4.2.2. EXIGENCES LIEES AU SUPPORT DU RECEVEUR

Le système KIT DUOTANCHE nécessite de respecter les tolérances de planéité et d'horizontalité à pente nulle du support et exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers.

Le support du receveur doit toujours être plan et plein (hors décaissement localisé au droit du vidage et des tuyaux d'évacuation).

Les tolérances de planéité acceptées pour le support sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m,
- 2 mm sous la règle de 0,2 m.

Si le support ne présente pas la planéité requise, un enduit de ragréage ou de dressage doit être réalisé conformément au CPT Enduits de sols intérieurs – Travaux neufs.

En cas de défauts localisés en creux, un rebouchage peut avoir lieu avec le mortier colle la veille de la mise en œuvre du receveur.

On veillera également à l'horizontalité du plan de pose du receveur.

Il n'y a pas de préparations spécifiques complémentaires à réaliser.

Supports neufs

Le support (sols et murs) doit être soigneusement dépoussiéré avant la mise en œuvre du procédé Kit DUOTANCHE.

Supports anciens

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT Sols P3 - Rénovation.

Sur ancien support béton ou chape ciment peint, la peinture doit être éliminée par ponçage.

Le support (sol et murs) doit ensuite être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre du procédé Kit DUOTANCHE.

4.2.3. EXIGENCES LIEES AU SUPPORT DU SYSTEME D'ETANCHEITE LIQUIDE

Il convient de respecter les exigences liées au support de l'Avis Technique du système d'étanchéité liquide (SEL) utilisé :

- Au sol en dehors de la zone du receveur de douche (pente, planéité, reconnaissance du support)
- Au mur dans l'espace de douche (planéité, reconnaissance du support).

Dans tous les cas les supports doivent être sans aspérités saillantes, sains, propres, secs, dégraissés, décontaminés, exempts de tout résidu de peinture, trace de colle, etc.... Les parties friables sont éliminées.

Les supports sont soigneusement dépoussiérés juste avant mise en œuvre du SEL.

4.2.4. EXIGENCES RELATIVES A LA RESERVATION

Le modèle et le format du receveur sont impérativement transmis aux entreprises en charge de la réalisation de la chape et des cloisons adjacentes en amont de sa réalisation.

Ces informations permettent de lire les dimensions minimales (qui sont également les dimensions nominales à cibler) et maximales de la réservation à réaliser dans le Tableau 6. Elles permettent le respect du jeu périphérique minimal de 5 mm avec une tolérance de (- 0 / + 5 mm) et tiennent compte des tolérances de fabrication du receveur ainsi que des tolérances d'exécution du kit d'étanchéité DUOTANCHE.

Exemple de dimension de la réservation :

Pour un receveur d'une dimension de 1000 x1300

Sur la largeur de 1000 mm, la dimension de la réservation sera comprise entre **1010** (1000 + 2 x 5) et **1020** (1000 + 2 x 10)

Sur la longueur de 1200 mm, la dimension de la réservation sera comprise entre **1210** (1000 + 2 x 5) et **1220** (1000 + 2 x 10)

Les dimensions indiquées dans le Tableau 6 concernent les éléments périphériques durs, bande périphérique de la chape non comprise.

Le respect de ces tolérances est impératif. En cas de non-respect de ces dimensions, la réservation devra être reprise et mise en conformité par l'entreprise l'ayant réalisée avant que le receveur et le KIT DUOTANCHE ne puissent être mis en œuvre.

On veillera en outre au respect des dispositions :

- du §4.2.2 pour le support du receveur à l'intérieur de la réservation et à ce qu'aucun reste de chape, plâtre, mortier, ... ne soit présent dans celle-ci ;
- du §5.1.1 pour le cas d'une chape désolidarisée ou flottante.

Tableau 6 : Dimensions minimales et maximales de la réservation en fonction des dimensions du receveur (liste non exhaustive)

Format du receveur (mm)	Dimensions mini/maxi de la réservation			
	Largeur (mm)		Longueur (mm)	
	Minimale	Maximale	Minimale	Maximale
1200 x 900	1210	1220	910	920
1220 x 920	1230	1240	930	940
1400 x 900	1410	1420	910	920
1500 x 900	1510	1520	910	920
1600 x 900	1610	1620	910	920
1700 x 900	1710	1720	910	920
1800 x 900	1810	1820	910	920

5. DISPOSITIONS DE MISE EN OEUVRE

SEQUENÇAGE DE LA MISE EN ŒUVRE (TABLEAU 7)

La mise en œuvre du receveur, de son kit d'étanchéité et de l'étanchéité de la pièce (étapes 1 à 8 ci-après) sont dans le cadre de l'obtention d'un marché comprenant obligatoirement le lot plomberie et le lot étanchéité et pose de revêtement. Elle est intégrée au sein d'un même « macro-lot » pouvant faire l'objet d'une co-traitance.

Le séquençage et la responsabilité de chaque corps d'état est présenté dans l'annexe « Phasage chantier »

Ci-dessous une synthèse

Tableau 7 : séquençage de la mise en œuvre

N°	Etape	Points de contrôle	Responsabilité
1	Réalisation de la chape		Lot Chapiste
1	Pose du corps de vidage et raccordement à l'évacuation (§5.2)	Contrôle réservation	Lot Plombier
2	Préparation du receveur avec le kit d'étanchéité (§5.3.1) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyage préalable du receveur (1) ▪ Tracé de la hauteur d'installation sur le receveur (2)(3) ▪ Pose de la bande d'étanchéité périphérique sur le receveur (4) à (7) ▪ Découpe verticale de la bande dans les coins (8)(9) ▪ Positionnement et collage des angles préformés aux angles (10) à (12) 	Contrôle receveur	Lot Plombier
3	Pose du receveur (§5.3.4) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collage en suivant les recommandations du fabricant ▪ Vissage de la coupelle de la bonde siphonide ▪ Mise en place du cordon de désolidarisation périphérique ▪ Lestage ; Attente 24 hrs 	Contrôle ajustement hauteur du montage du receveur Contrôle raccord mécanique entre receveur et la bonde siphonide	Lot Plombier
4	Protection temporaire du receveur prééquipé (§5.3.3): <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rabat des bandes sur le dessus du receveur ; ▪ Protection (film PE) du receveur et des bandes rabattues 		Lot Plombier
5	Primaïrisation et mise en œuvre de la 1ère couche de SEL (§5.1) ; respect du temps de séchage du SEL	Contrôle état du support Contrôle absence de fissure sur la chape	Lot Etanchéité / Carrelage
6	Retrait de la protection temporaire du receveur prééquipé	Contrôle de la bonne application de la première couche de SEL	Lot Etanchéité / Carrelage
7	Traitement des angles et raccord (collage de la bande d'étanchéité) au sol et aux murs (§5.3.4) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collage des angles préformés au sol et/ou mur ; dépliage et collage de la bande d'étanchéité au sol (13) à (17) ▪ Protection temporaire du receveur pour la seconde couche de SEL (§5.3.3) 	Contrôle de la bonne application de la première couche de SEL	Lot Etanchéité / Carrelage
8	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre de la 2ème couche de SEL (§5.1) ; respect du temps de séchage du SEL ▪ retrait de la protection temporaire du receveur 	Contrôle de la mise en œuvre du kit d'étanchéité sur le 1ere couche de SEL	Lot Etanchéité / Carrelage
9	Pose du revêtement et finition (§5.5) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du carrelage (sol du local, murs de la zone de douche) ▪ Finition des joints 		Lot Etanchéité / Carrelage

Nota : Si besoin de ressortir le receveur de sa réservation, ne jamais utiliser la bande pour extraire le receveur.

5.1. Mise en œuvre de la chape et du système d'étanchéité liquide

5.1.1. MISE EN OEUVRE DE LA CHAPE

La chape est mise en œuvre conformément au référentiel dont elle relève (NF DTU 26.2, Règles professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium, Avis Technique).

Il convient de veiller au respect des dispositions relatives à la hauteur (§4.1) et aux dimensions (§4.2.4) de la réservation.

En cas de chape désolidarisée ou flottante il convient :

- D'araser la sous-couche mince acoustique (SCAM) ou l'isolant au droit de l'arrêt de chape de la réservation ; un éventuel débord à l'intérieur de la réservation est toléré mais ne doit en aucun cas excéder 3 mm.
- De traiter la remontée de l'arrêt de chape de la réservation par bande périphérique d'épaisseur 5 mm (un relevé de la SCAM est à proscrire).

Ces dispositions doivent permettre de réaliser la pose du receveur et le traitement du raccord d'étanchéité du KIT DUOTANCHE à la chape dans les conditions de la Figure 9.

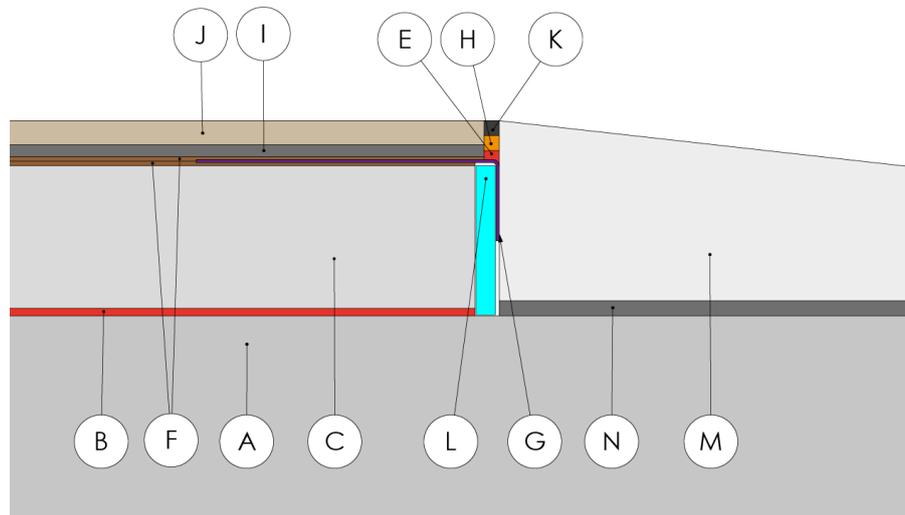


Figure 9 : Principe du raccord du procédé Kit DUOTANCHE avec la chape désolidarisée ou flottante

Légende :

- A : Support béton
- B : Isolation acoustique SCAM type Weberfloor 4955
- C : Chape rapide sous A.T.
- E : Joint mastic
- F : Système Etanchéité Liquide
- G : Kit DUOTANCHE
- H : Fond de joint
- I : Colle à carreler
- J : Carrelage
- K : Joint mastic sanitaire
- L : Bande/cordon de désolidarisation
- M : Receveur
- N : Produit de fixation du receveur

Il convient également de veiller au respect des dispositions relatives au support du SEL (§4.2.3).

5.1.2. MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME D'ÉTANCHEITE LIQUIDE

Seuls sont admis les systèmes d'étanchéité liquide (SEL) listés au §3.5, dont l'Avis Technique vise à la fois la mise en œuvre sur sol et sur mur intérieurs.

Mise en œuvre sur sol intérieur

La mise en œuvre du SEL est réalisée conformément à l'Avis Technique du système utilisé. L'étanchéité doit être mise en œuvre dans toute la pièce.

Mise en œuvre sur mur intérieur

La mise en œuvre du SEL sur les murs de l'espace de douche est systématique, quel que soit le support (exigence plus stricte que certaines dispositions du NF DTU 52.2 P1-1-1). Elle est réalisée conformément à l'Avis Technique du système utilisé.

Le SEL recouvre dans tous les cas les murs de la zone de douche (surface des parois à l'aplomb du receveur de douche) sur une hauteur minimale de 2,0 m par rapport au fond du receveur de douche.

Interface avec le kit d'étanchéité DUOTANCHE

Lors de la mise en œuvre de la 1ère couche, après la pose du receveur prééquipé, on veillera :

- Au sol, à couvrir le support au plus proche du receveur de douche ;
- Au mur, à couvrir le support le plus bas possible jusqu'au contact avec la bande d'étanchéité préinstallée.

Lors de la mise en œuvre de la 2ème couche, impérativement réalisée après le traitement des angles et raccord au sol et aux murs du kit d'étanchéité (cf. §5.3.5), l'étanchéité vient en recouvrement des bandes d'étanchéité et des angles 3D préformés.





5.2. Raccordement du corps de vidage

- Relever l'emplacement du corps de la bonde siphonide par rapport à l'emplacement du trou d'évacuation du receveur choisi.
- Raccorder le corps de la bonde siphonide à la canalisation d'écoulement de diamètre nominal 50 mm, conformément au NF DTU 60.33.
- Maintenir en position le siphon de sorte à respecter une pente de la conduite d'écoulement comprise entre 1 et 1,5 %.
- Si nécessaire, combler la réservation tel que décrit ci-après.
 - Combler la réservation à l'aide du mortier de calage à prise rapide de ravoilage de type D conformément au NF DTU 52.1 en laissant un espace correspondant à la hauteur minimale (R – H) définie au §4.1 entre le mortier de ravoilage et le bord supérieur du sol en bord de réservation, en veillant à ce que l'ensemble « corps du siphon – canalisation » ne se déplace pas. La tolérance de planéité acceptée sur l'ouvrage fini est de 2 mm sous la règle de 20 cm.
 - Avant de venir mettre en place le receveur, laisser sécher au moins 24 heures.

5.3. Pose du receveur et du kit d'étanchéité

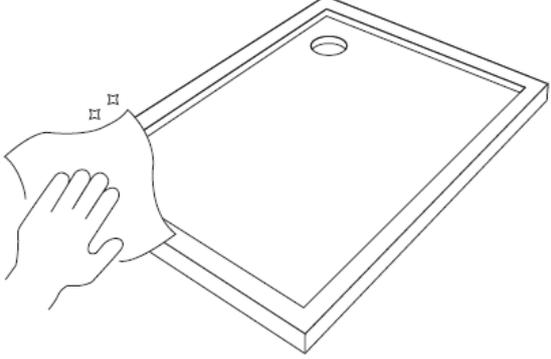
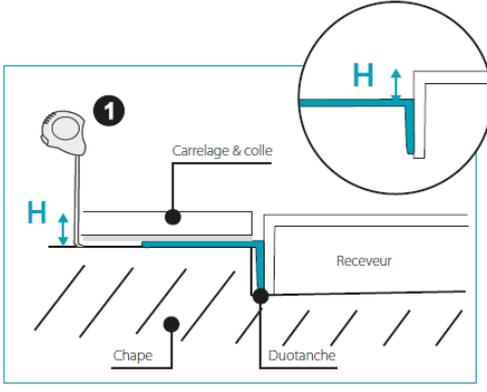
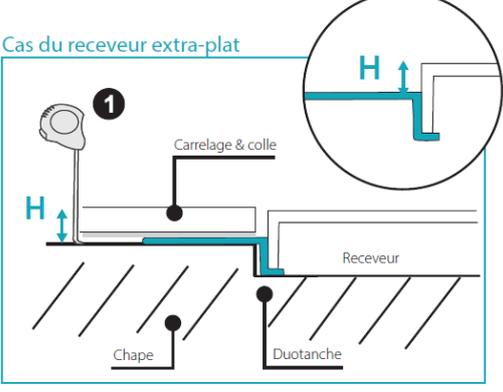
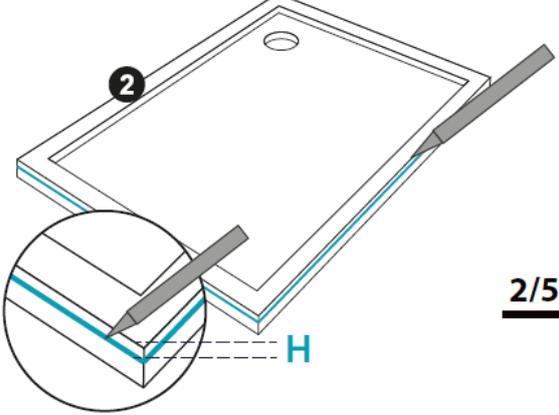
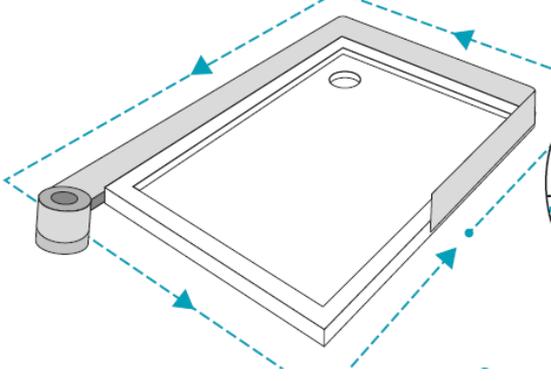
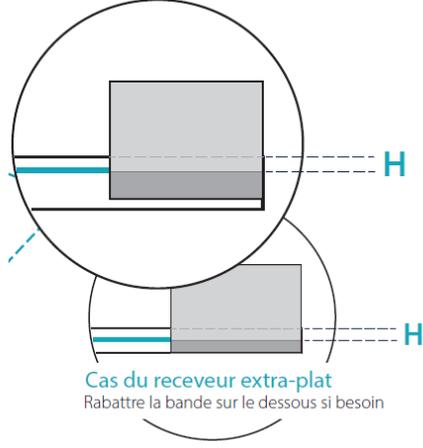
La température d'installation (et de stockage, à l'abri des rayons UV) doit être comprise entre +5°C et +30°C.

Les nombres entre parenthèses renvoient aux séquences des Figures 10 à 12.

5.3.1. PREPARATION DU RECEVEUR AVEC LE KIT D'ETANCHEITE

Pose de la bande d'étanchéité périphérique sur le receveur (Figure 10)

- (1) Nettoyer et dépoussiérer le receveur
- (2) Identifier la valeur H correspondant à l'épaisseur cumulée du carrelage, du mortier-colle et du SEL utilisé.
- (3) Reporter cette valeur sur la tranche du receveur à partir de son bord supérieur.
- (4) Utiliser cette ligne de référence pour coller par pression manuelle modérée la bande d'étanchéité sur tout le périmètre du receveur, en commençant par le milieu d'une des longueurs du receveur (point de départ à 20 cm minimum des angles) (coté qui aura une jonction avec le sol) et en veillant au préalable à aligner l'arête haute de la partie collante de la bande et en évitant les plis.
- (5) Refermer (sur l'avant du receveur) le périmètre ainsi traité en veillant à assurer une jonction bord à bord.
- (6) Maroufler fermement la bande d'étanchéité avec un rouleau de marouflage.
- (7) Ajouter un tronçon de 10 cm de bande sur le raccord de la bande périphérique. Ce tronçon doit être monté tête bêche au reste de la bande (collage butyle sur butyle)

	
<p>(1) Nettoyer et dépeussier le receveur</p>	<p>(2) Mesure valeur H (cas d'une épaisseur normale)</p>
	
<p>Mesure valeur H (cas d'un extraplat)</p>	<p>(3) Report valeur H</p>
	
<p>(4) Collage bande étanchéité</p>	

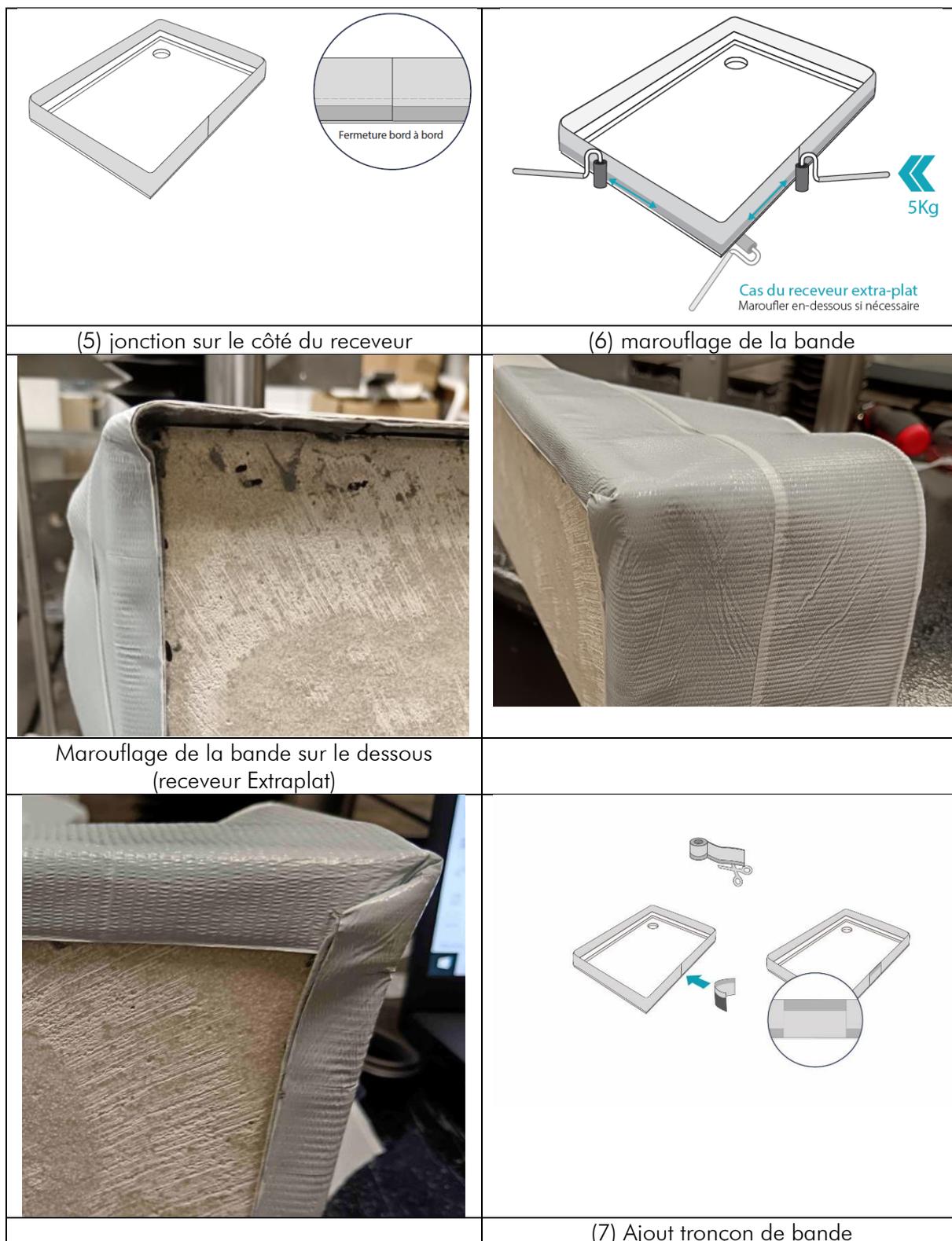


Figure 10 : Préparation du receveur avec le kit d'étanchéité – pose de la bande

Positionnement et collage des angles 3D préformés (Figure 11, Figure 12a et Figure 12b)

Les différentes configurations d'angles et leur traitement sont décrits précisément en Figure 11.

- (8) Réaliser avec soin une découpe verticale de la bande aux angles nécessitant la mise en place d'angles 3D préformés
- (9) Rabattre les bords de la bande sur le receveur et les immobiliser avec du scotch (type ruban de masquage).
- (10) Positionner et coller les angles 3D préformés selon la configuration rencontrée (cf. Figure 11).
- (11) Réaliser la liaison entre la bande et les différentes pièces d'angles (figure 12b). Utiliser le rouleau à maroufler sur l'ensemble de jonction.
- (12) Immobiliser l'ensemble du kit sur le receveur avec du scotch (type ruban de masquage).

Nota : Si besoin de ressortir le receveur de sa réservation, ne jamais utiliser la bande pour extraire le receveur.

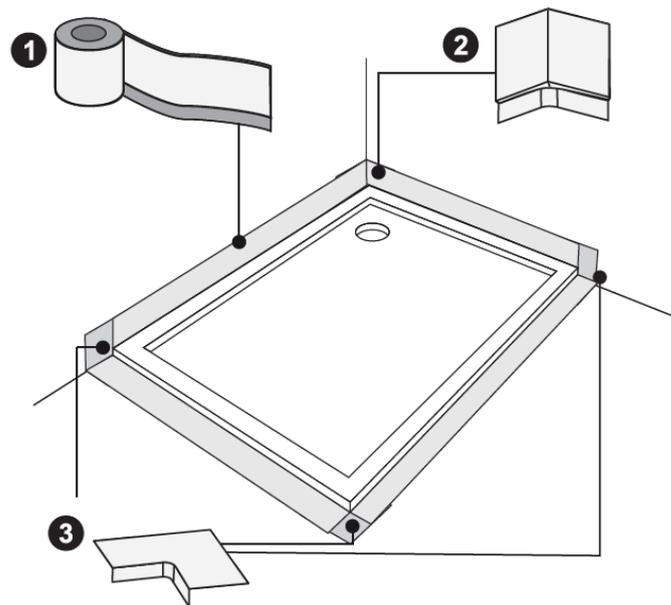


Figure 11 : Configuration d'angles et traitement avec les angles 3D préformés

Légende :

- (1)- Bande d'étanchéité
- (2)- Angle entrant
- (3)- Angle multifonction

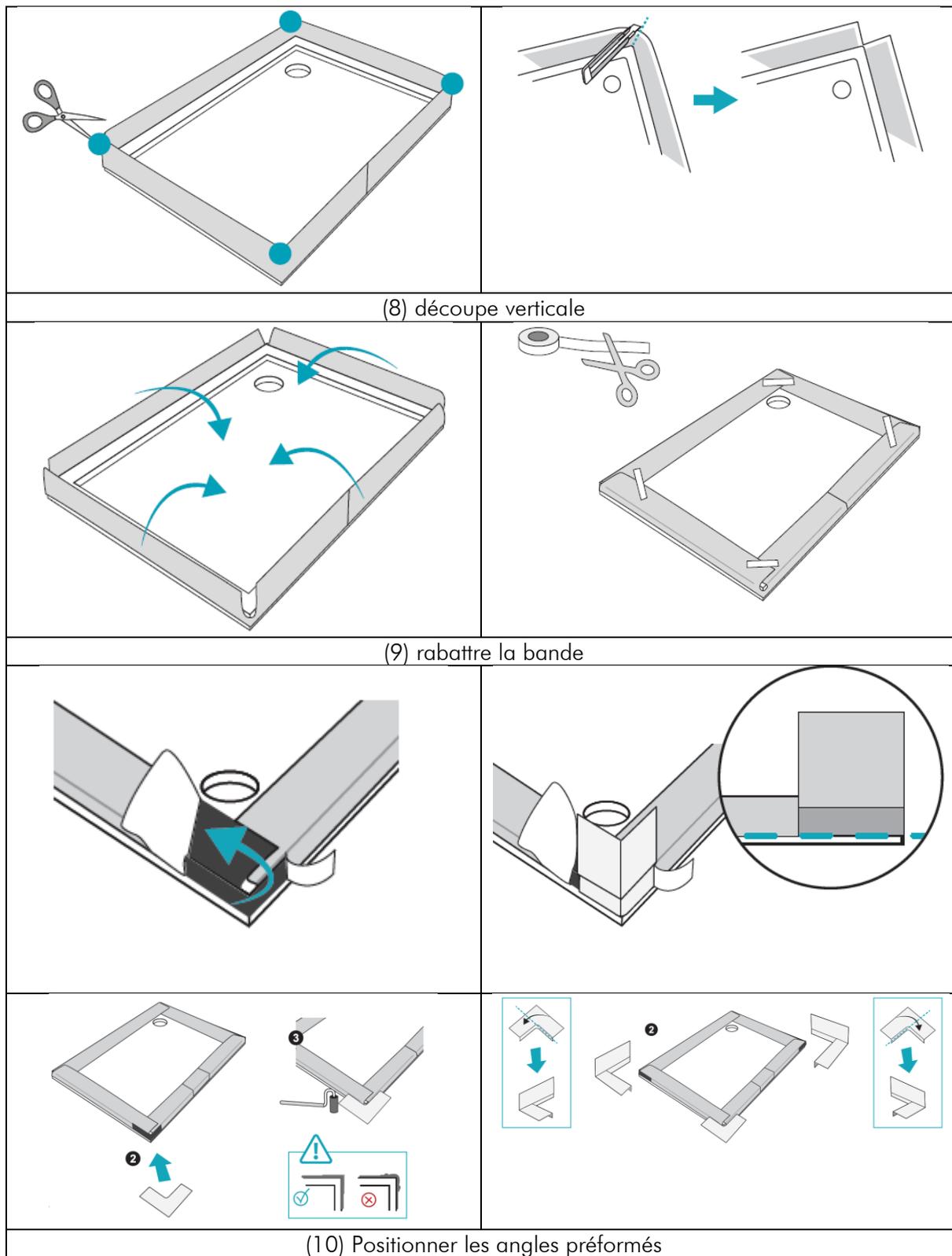


Figure 12a : Préparation du receveur avec le kit d'étanchéité – positionnement et collage des pièces d'angles 3D préformés

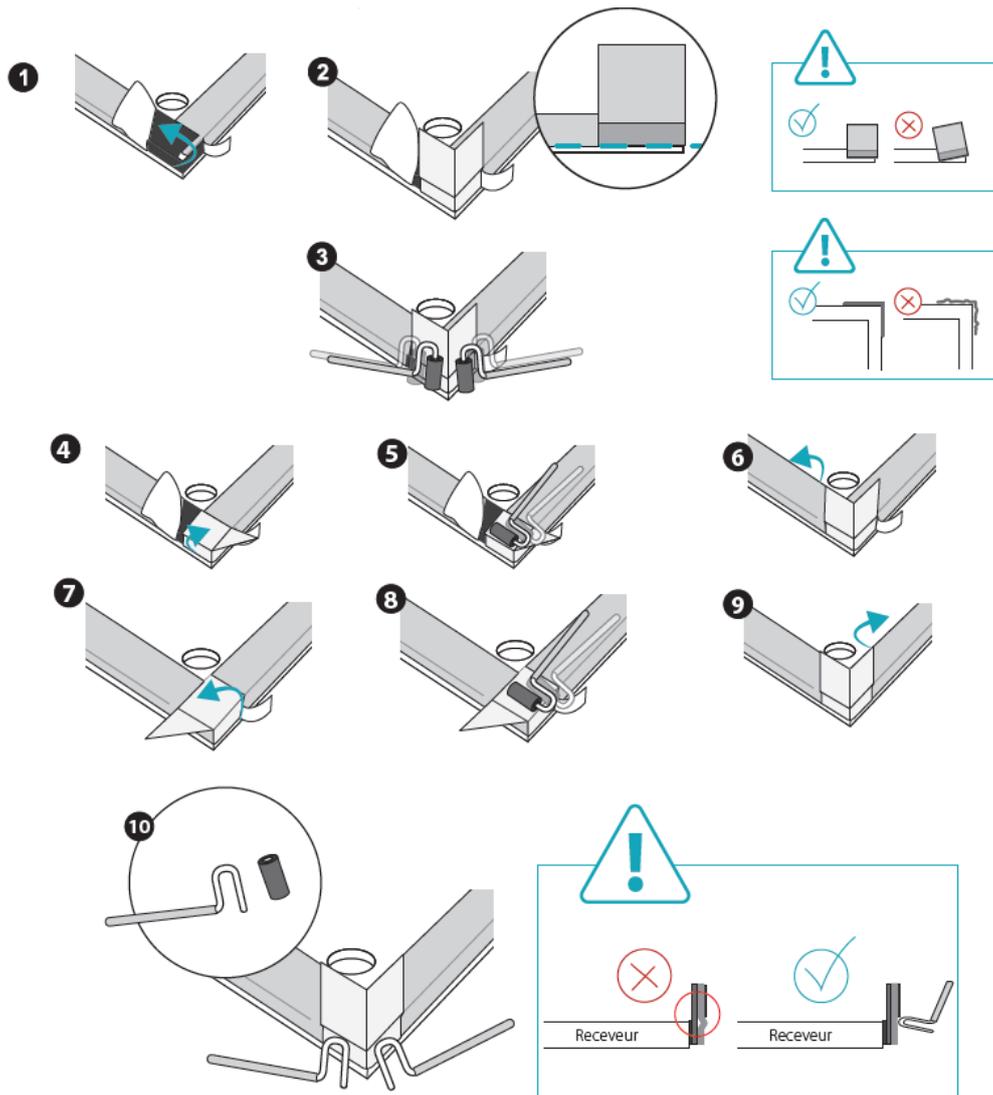


Figure 12b : Préparation du receveur avec le kit d'étanchéité – liaison entre la bande et les pièces d'angles 3D préformés

5.3.2. POSE DU RECEVEUR

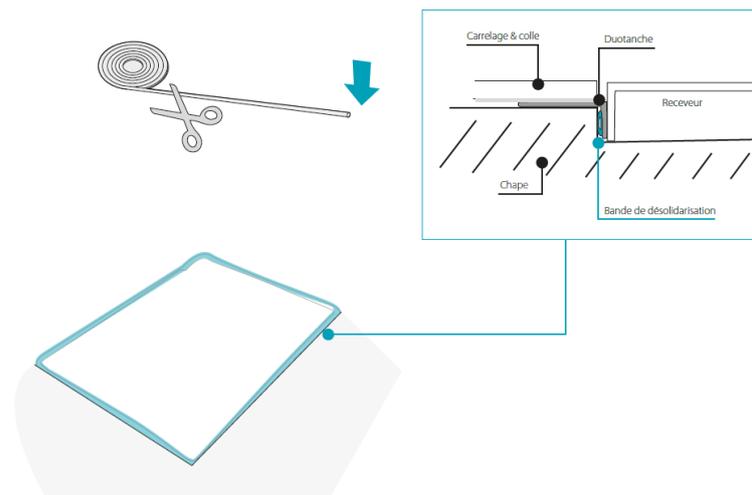
La pose du receveur est réalisée conformément aux dispositions du NF DTU 60.1 dans le respect de la notice de pose.

VERIFICATIONS ET PREPARATIONS PREALABLES – TRAITEMENT DE LA PERIPHERIE DE LA RESERVATION (FIGURE 13)

- Dépoussiérer soigneusement la réservation destinée à recevoir le receveur de douche.
- Vérifier la bonne position du corps de la bonde siphonide (raccordée au préalable – cf. §5.2).
- Mesurer les dimensions exactes de la réservation, et vérifier le respect de l'espace périphérique et des dimensions minimales et maximales de la réservation (cf. §4.2.4).

POSE DU RECEVEUR

- Collage du receveur
 - Receveur en céramique : scellement du receveur au mortier maigre cf DTU 60.1 P1-1-3 et selon recommandations du fabricant
 - receveur en résine ou acrylique : mise en œuvre du receveur par double encollage avec un mortier colle classé C2 (faisant l'objet d'un certificat QB11 en cours de validité) et selon recommandations du fabricant. Le mortier colle est appliqué sur l'ensemble de la surface destinée à recevoir le receveur en fond de réservation, à l'aide d'un peigne cranté de 10 x 10 x 10 mm (consommation de 4 à 4,5 kg de poudre/m²). La face inférieure du receveur est encollée avec le même mortier colle, à l'aide d'un peigne cranté de 8 x 8 x 8 mm (consommation de 3 à 3,5 kg de poudre/m²).
- Le receveur prééquipé du kit d'étanchéité est positionné dans la réservation en veillant au positionnement correct du trou d'évacuation sur le corps de la bonde siphonide à l'aide de ventouse, ne surtout pas utiliser la bande d'étanchéité pour le transporter ou le soulever
- Le receveur est ensuite appliqué fermement sur le support.
- Vérifier le niveau du receveur.
- Mise en place des derniers éléments du système de vidage (coupelle de la bonde siphonide).
- Mise en place de la bande ou du cordon périphérique de désolidarisation



- Lester le receveur avec des masses de 25 à 40 kg réparties uniformément sur sa surface.
- Le délai de séchage à respecter avant la poursuite des travaux est d'au moins 24 heures.

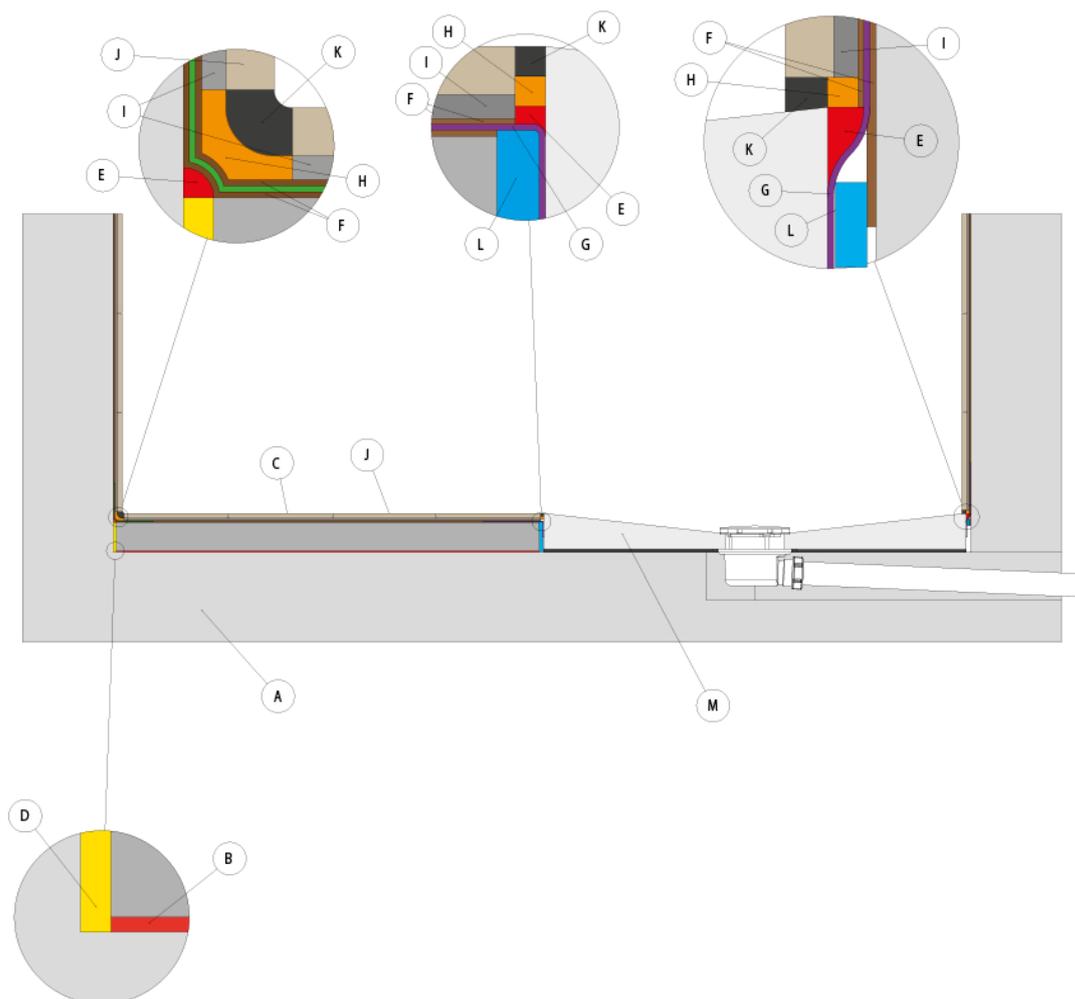


Figure 13 : Coupe de principe du Kit DUOTANCHE – raccord sol et mur

Légende :

- A : Support Béton
- B : Isolation acoustique SCAM type Weberfloor 4955
- C : Chape rapide sous A.T.
- D : Bande périphérique
- E : Joint mastic
- F : Système Etanchéité Liquide
- G : Kit DUOTANCHE
- H : Fond de joint
- I : Colle à carrelage
- J : Carrelage
- K : Joint mastic sanitaire
- L : Cordon de désolidarisation
- M : Receveur

5.3.3. PROTECTION TEMPORAIRE DU RECEVEUR PREEQUIPE

Pose avant la première couche de SEL

Cette opération permet de protéger le receveur et les éléments du kit d'étanchéité préinstallés lors de la mise en œuvre de la 1ère couche de SEL.

Avant mise en œuvre de la 1ère couche de SEL

- Rabattre soigneusement les bandes d'étanchéité et angles 3D préformés sur le dessus du receveur (un maintien par une bande adhésive de type ruban de masquage est recommandé).
- Recouvrir l'ensemble du receveur, bandes d'étanchéité et angles 3D préformés rabattus compris, d'un film PE de protection, maintenu en périphérie (sur le dessus) par une bande adhésive de type ruban de masquage.

Après mise en œuvre et séchage de la 1ère couche de SEL

- Retirer délicatement le ruban de masquage en veillant à ne pas décoller le film PE en face vue de la bande d'étanchéité ou des angles 3D préformés, puis retirer le film de protection et libérer la bande d'étanchéité et les angles 3D préformés.

Pose avant la seconde couche de SEL

Cette opération permet de protéger le receveur lors de la mise en œuvre de la 2nd couche de SEL.

Avant mise en œuvre de la 2nd couche de SEL

- Recouvrir l'ensemble du receveur, d'un film PE de protection, maintenu en périphérie (sur le dessus) par une bande adhésive de type ruban de masquage.

Après mise en œuvre et séchage de la 2nd couche de SEL

- Retirer délicatement le ruban de masquage avant la mise en place du mastic

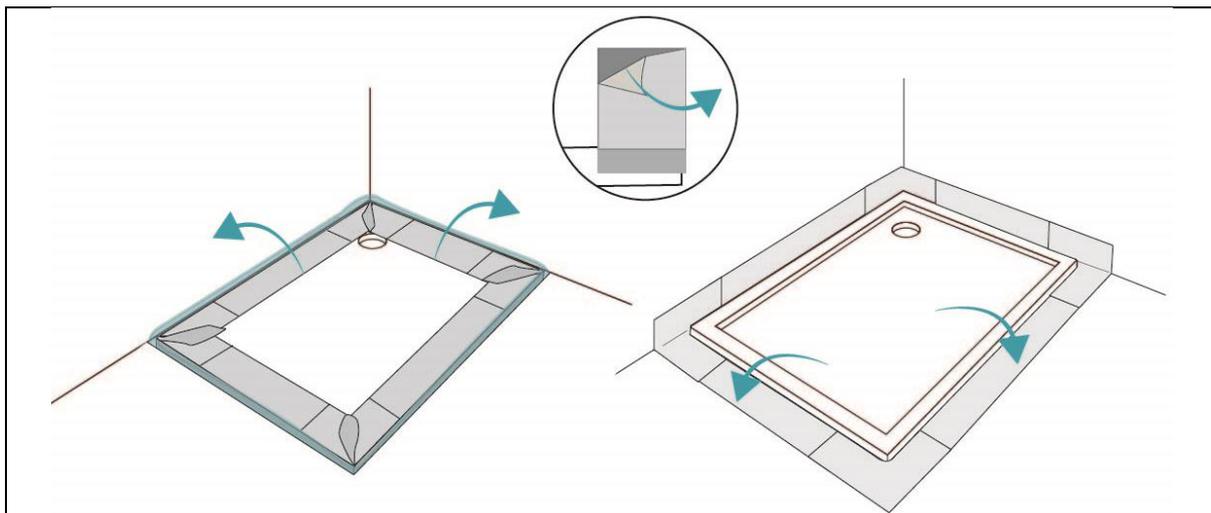


5.3.4. TRAITEMENT DES ANGLES ET RACCORD AUX SOL ET MURS

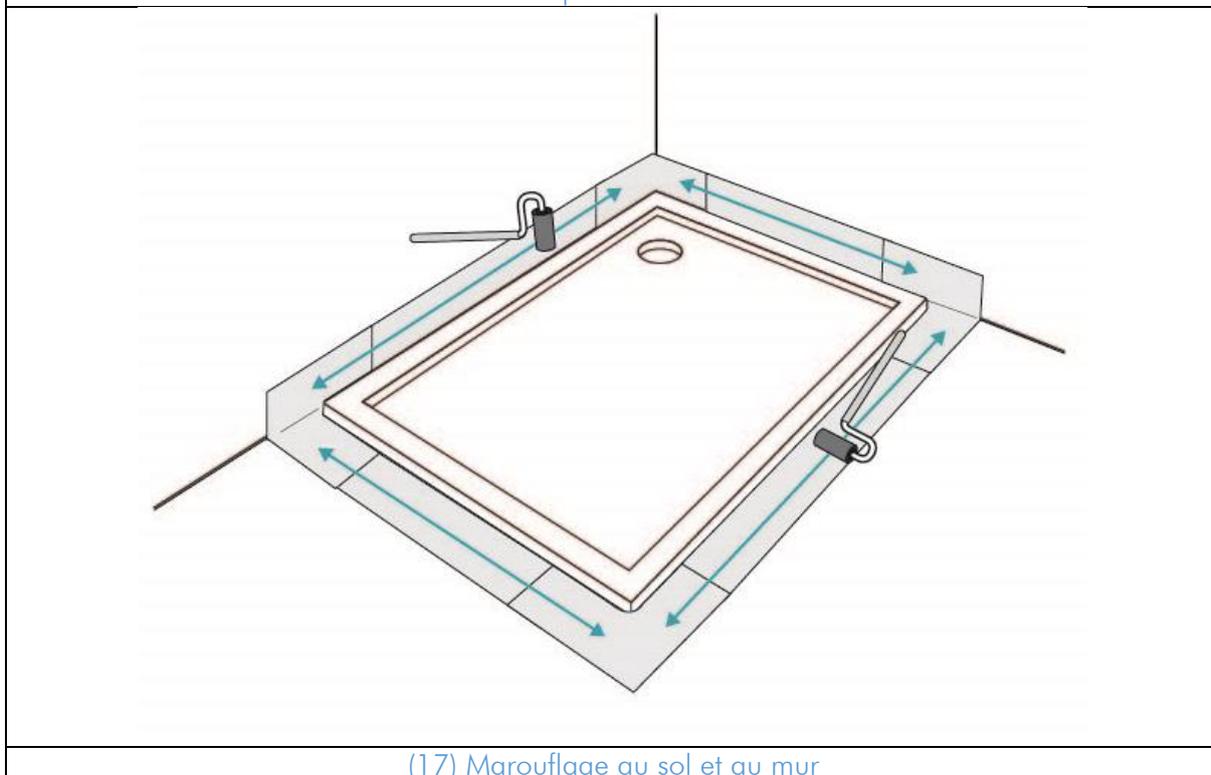
Cette opération ne doit être réalisée qu'après la mise en œuvre et le séchage de la 1ère couche de SEL et impérativement avant la mise en œuvre de la 2ème couche (cf. §5.1).

- Vérifier que les temps de séchage décrits préalablement ont bien été respectés et s'assurer que les supports sont propres.
- (13) Retirer le film de protection de la face adhésive des angles 3D préformés, rabattre les ailes et les faire adhérer par pression manuelle modérée au sol et/ou au mur.
- (14) Retirer partiellement le film de protection de la bande d'étanchéité au droit des angles 3D préformés, étirer et rabattre manuellement la bande et la faire adhérer par pression manuelle modérée au sol et/ou au mur.
- (15) Rabattre et lisser manuellement la bande d'étanchéité sur toute la longueur du receveur en liaison avec le sol et/ou au mur.
- (16) Retirer le film de protection tout en faisant adhérer la bande d'étanchéité au sol et/ou au mur par pression manuelle modérée.
- (17) Maroufler fermement la bande d'étanchéité avec un rouleau de marouflage en veillant à maroufler également les ailes des angles 3D préformés au contact des murs et le raccord en recouvrement de la bande d'étanchéité.
- Appliquer un cordon de mastic sur la bande d'étanchéité dans l'angle au contact du receveur sur toute sa périphérie.
- Aucun délai d'attente n'est requis pour la mise en œuvre de la 2ème couche de SEL (cf. §5.1).





Etape 13 à 16



(17) Marouflage au sol et au mur

Figure 14 : Pose du receveur, traitement des angles et raccords au sol et aux murs

5.4. Pose du receveur : cas des travaux de rénovation

La mise en œuvre sur une rehausse maçonnée en rénovation n'est pas visée (elle est en outre incompatible avec la réalisation de douches accessibles « zéro ressaut »). Pas de ressaut extérieur. Le receveur est au même niveau que le sol fini de la partie courante de la pièce. Les cas de réhabilitation avec mise en œuvre d'une chape permettant la réalisation d'une réservation dans l'ouvrage constituant le sol du local concerné sont assimilés à la construction neuve et la mise en œuvre du procédé KIT DUOTANCHE réalisée comme tel.

5.5. Pose des éléments de revêtement

La pose du carrelage peut se faire dès lors que le délai de séchage de la 2^{ème} couche de SEL a été respecté (voir l'Avis Technique du SEL utilisé), en veillant au respect des dispositions suivantes :

5.5.1. CARREAUX CERAMIQUES OU ASSIMILES

En mur (zone de douche), les carreaux céramiques ou assimilés associés sont ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs ».

Au sol (du local), les carreaux céramiques ou assimilés associés sont :

- Ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » ;
- Classés au moins P2 vis-à-vis du classement UPEC ;
- Conformés aux exigences de la norme NF P 05-011 en termes de résistance à la glissance et de conseils d'entretien ;
- D'épaisseur adaptée à l'espace résultant avec l'épaisseur du receveur § 2.

Il convient en outre de respecter les éventuelles limitations plus strictes de l'Avis Technique du système d'étanchéité liquide listé au §3.5 effectivement utilisé.

5.5.2. POSE DU REVETEMENT

La mise en œuvre du revêtement est réalisée :

- En mur, conformément aux prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-1 « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs » ;
- Au sol, conformément aux prescriptions du NF DTU 52.2 P1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs » ;

5.5.3. REALISATION DES JOINTS

JONCTION ENTRE LE RECEVEUR ET LE RESTE DE L'OUVRAGE EN SOL ET MUR

Des joints périphériques d'au moins 3 mm de large doivent être réalisés entre la dernière rangée de carreaux et les parois verticales. Cet espace est comblé à l'aide d'un mastic sanitaire conforme à la norme NF EN 15651-3.

Un cordon de fond de joint de diamètre 6 mm non fourni dans le kit d'étanchéité DUOTANCHE est à placer sous la première rangée du carrelage mural et entre le receveur et le carrelage horizontale. Voir figure 13

6. MISE EN SERVICE

Circulation piétonne : 48 heures après pose du carrelage.

Mise en service : 7 jours après la pose du carrelage.

7. TRAITEMENT EN FIN DE VIE

Sans objet.

8. ASSISTANCE TECHNIQUE

La Société LAZER met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

La Société LAZER accompagne les entreprises de mise en œuvre dans leur première réalisation.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

Chaque kit est fourni avec une notice papier et le PAQ.

Des tutoriels vidéos sont disponibles sur le site [lazer.fr](https://www.lazer.fr) permettant de mieux appréhender le montage du kit. (<https://www.lazer.fr/nos-videos>)

9. PRINCIPES DE FABRICATION ET DE CONTROLE DE CETTE FABRICATION

9.1. Kit d'étanchéité

La bande d'étanchéité et les pièces d'angle formés 3D sont fabriqués et contrôlés suivant les règles issues des normes suivantes :

- DIN EN ISO 9001 : 2005
- DIN EN ISO 14001
- DIN EN ISO 50001

Des portions de bandes d'étanchéité sont contrôlés une fois tous les 500 mètres (100 rouleaux)

Les pièces formées sont contrôlées une fois toutes les 100 pièces.

Les contrôles de la bande et des pièces formées sont :

- Epaisseur (tolérance ± 0.1 mm) – mesure au pied à coulisse
- Dimensions (Non tissé et butyle) (tolérance ± 5 mm) – mesure avec un réglet
- Poids (tolérance ± 10 g) – mesure d'un échantillon sur balance de précision
- Etanchéité (tolérance zéro) – Contrôle étanchéité à l'air de la membrane avant assemblage de la bande (pression de 0.4 bars – DIN 1928)
- Résistance à la traction (tolérance ± 5 N) – Mesure d'un échantillon sur banc de traction)

Ces éléments sont fabriqués dans l'usine de Weriflex GmbH & Co. (KG, Zeche Westfalen 11, 59229 Ahlen, Allemagne)

10. MENTION DES JUSTIFICATIFS

10.1. 10.1.1 RESULTATS EXPERIMENTAUX

- Identification de la bande d'étanchéité (Dimensionnelle et masse) : rapport d'essais ci-joint §1
- Caractéristiques mécaniques et d'adhérence de la bande d'étanchéité : rapport d'essais ci-joint §2 :
 - Résistance à la traction de la bande sur les différents receveurs
 - Résistance au pelage de la bande sur les différents receveurs
- Essais d'étanchéité (dit test de la « piscine ») avec le receveur qui a la moins bonne tenue à la résistance à la traction. Banc simulant un tassement de la sous-couche phonique : rapport d'essais ci-joint §3 (test en cours, immersion de 21 jours + 28 jours)
- Essais de compatibilité du kit d'étanchéité avec les SEL de la Société Saint-Gobain Weber France du 02/05/2024 (Rapport d'essais compatibilité SEL Saint Gobain Weber France vs Bande LAZER 2024-04-29)
- Détermination de la glissance (surfaces supérieures des receveurs de douche) : (Voir les différents rapport joint des fabricants de receveur)

10.2. 10.1.2 REFERENCES

Le procédé KIT DUOTANCHE ne dispose pas de références identifiées en France.
Lancement du produit : prévu courant 2024

11. ANNEXES

- Dimensions et caractéristiques des receveurs
- Phasage chantier et responsabilité métier

Liste des receveurs de l'ATEX n°3388_V1

Marque	Modèle	Nature	Finition / revêtement	Indice PN
Vitrea	V-Stone	Pierre de synthèse	MineralSolid (Doccia Ardesia)	PN18
	Leaf	Acrylique	Pure Acrylic	PN12
	Lagoon	Céramique		PN24
VILLEROY & BOCH	LE VALENCE	Céramique	K3 01 N°3	PN 18
	DOMAO	Céramique		PN 18
	STONEO	résine		PN12
	PLANO	Acrylique	Acryl glossy	PN12
	SQUARO IF	Composite	Quaryl matt	PN 24
TEREVA	ALTO	Céramique		PN24
DOCCIA GROUP	LIPARI	Composite		PN21
	BASALTO	Composite		PN21
	UPCITY	Composite		PN20
KALDEWEI	CONOFLAT	Acier Emailé	Invisible Grip Apline white	PN24
	Superplan	Acier Emailé	Invisible Grip Apline white	PN24
	Superplan Zéro	Acier Emailé	Invisible Grip Apline white	PN24
PORCHER	OKYRIS	Céramique		PN24
IDEAL STANDARD	I LIFE (Ultraflat S+)	résine de pierre		PN24
ALTERNA	DAILY'O	résine	Ardoise - Texture Pizarra	PN 24
GEBERIT	RENOVA	Céramique		PN18
	OLONA	Synthétique		PN 24
JACOB DELAFON	FLIGHT	Céramique		PN 24
	AEROBLOC	Composite		PN 12 (mat)
PROFIL CONCEPT	Gamme standard	Composite avec charge minérale		PN 24
QUAREDESIGN	RELIEF PLUS	Résine	Texture Ardoise	PN 21
PELLET	FITEO FLEX	Résine		PN 24
CSI	ZENITIS	Résine		PN 12
HIDROBOX	METROPOLITAIN finition Ardoise	Résine (Kromat)	texture pizarra 0149	PN18
	ONE Finition Ardoise	Résine (Kromat)	Texture pizarra	PN24
	ONE Finition Microtex	Résine (Kromat)	Texture microtex	PN18
	NEO PLUS Finition Ardoise	Résine (Kromat)	Texture pizarra	PN24
		Synthétique (Scene)	texture pizarra 0085	PN18
	NEOPLUS finition Lisse	Résine (Kromat)	Texture Lisa	PN 24
		Synthétique (Scene)		PN12
	QUADRO finition Ardoise	Résine (Kromat)	Texture pizarra	PN24
	LINE (X) Finition Ardoise	Résine (Kromat)	Texture pizarra	PN24
		Synthétique (Scene)	texture pizarra 0085	PN18
	LINE (X) Finition Lisse	Résine (Kromat)	Texture Lisa	PN 24
		Synthétique (Scene)		PN12
	LINE (Y) Finition Ardoise	Résine (Kromat)	Texture pizarra	PN24
		Synthétique (Scene)	texture pizarra 0085	PN18
	LINE (Y) Finition Lisse	Résine (Kromat)	Texture Lisa	PN 24
	Synthétique (Scene)		PN12	
PURE Finition Microtex	Résine (Kromat)	Texure microtex	PN18	
TWINS (YL) finition Microtex	Résine (Kromat)	texture microtex	PN18	
UNIQUE Finition Lisse	Synthétique (Scene)		PN12	
AQUABELLA	Base Slate	Résine	Aspect ardoise (mate)	PN24
	Compact Granite	résine	Aspect pierre (mate)	PN24
	City light	résine	Aspect pierre (mate)	PN21
	Base Zero	Résine	Aspect lisse (mate)	PN24
Mc BATH	Beto	Résine	SLATE	PN18
DECOTEC	DECOLIGHT Blanc	Solid Surface	mat	PN24

LAZER

361 Boulevard Mireille LAUZE

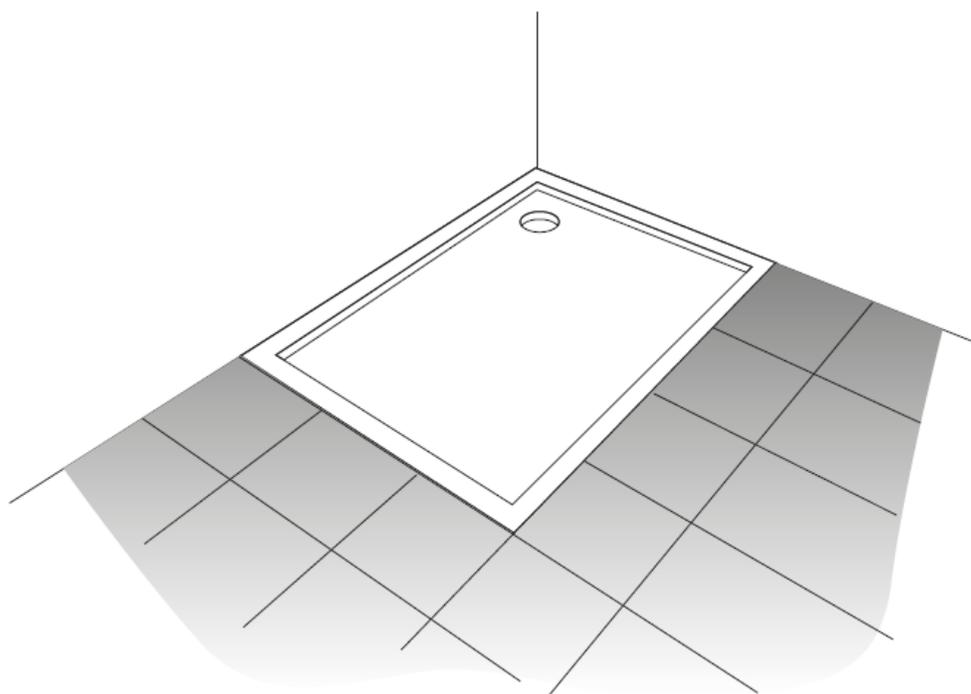
13011 Marseille

Tel : 04 91 80 15 60

Dossier Technique

Atex de a – Kit DUOTANCHE

Phasage Chantier



Kit d'étanchéité DUOTANCHE pour receveur de douche (résine, acrylique, céramique)

Objectif du document :

Le présent document ou Plan d'Assurance Qualité (PAQ), vise à préciser les points clés des différentes étapes de la mise en œuvre du kit d'étanchéité DUOTANCHE pour receveurs de douche finis.

Il précise les points de sensibilité à contrôler lors de la mise en œuvre du kit d'étanchéité DUOTANCHE pour les utilisateurs responsables de la mise en œuvre d'un receveur de douche et du kit DUOTANCHE à son périmètre (lot plombier).

La mise en œuvre du receveur, de son kit d'étanchéité et de l'étanchéité de la pièce **sont dans le cadre de l'obtention d'un marché comprenant obligatoirement le lot plomberie et le lot étanchéité et pose de revêtement.** Elle est intégrée au sein d'un même « macro-lot » pouvant faire l'objet d'une co-traitance.

Par application de l'arrêté zéro ressaut du 11 mars 2020, les espaces de douches individuels à usage privatif pour les logements neufs réalisés avec des receveurs de douches finis sont à réaliser en douches totalement cloisonnées avec à leur périmètre et sous carrelage obligation d'une étanchéité sur tout le plancher de la salle d'eau, et ce sans forme de pente (lot carreleur).

Le procédé Kit d'étanchéité pour receveurs finis DUOTANCHE vise à réaliser un « pontage » étanche entre le receveur de douche fini et les supports étanchés (sol et parois).

Dans l'ATEX du kit d'étanchéité DUOTANCHE pour receveur de douche, la réalisation de cette étanchéité en partie courante du plancher de la salle d'eau est assurée par la mise en œuvre des procédés d'étanchéité de la société Saint Gobain weber (webertec superflex D2 ou webersys hydro stop).

Ils sont appliqués sous et sur le pontage DUOTANCHE et jusqu'au contact du receveur de douche sur le plancher.

Note : Le receveur de douche fini sera placé dans une réservation de dimensions adaptées et sera collé ou scellé (selon sa nature) au support maçonné en fond de réservation.

La pose sur pieds ou plots réglables est exclue.

L'interface lot chapiste/ lot plombier/ lot carreleur est précisée dans le PAQ.

On reviendra notamment pour l'intervenant du lot plomberie sur :

- Le contrôle des supports avant acceptation et démarrage des tâches (réception du lot chapiste)
- Le contrôle des tâches à l'avancement
- La protection des tâches réalisées en cours de pose mais aussi dans l'attente de l'intervention du corps de métier suivant (lot carreleur)

Ce Plan d'Assurance Qualité est à mettre en place pour les chantiers relevant de l'Appréciation Technique Expérimentale du Kit d'Etanchéité DUOTANCHE pour receveurs de douche (Résine, Acrylique, Céramique).

1. Phasage/Déroulé du chantier

Lot chapiste

- Réalisation d'une réservation conforme aux exigences de l'installation du receveur en configuration zéro ressaut. **Paragraphe 2.1**

Lot Plombier

- Réception du support (issu du lot chapiste) : vérifications préalables, contrôle de la réservation en maçonnerie. **Paragraphe 2.2**
- Montage à blanc du receveur de douche : réglage en hauteur avec prise en compte du moyen de scellement ou de collage selon nature du receveur, ajustement et collage des pièces d'écoulement. **Paragraphe 2.3**
- Mise en œuvre du kit d'étanchéité DUOTANCHE sur le receveur de douche hors réservation et des éléments de collage et étanchéité sur tranche de receveur de douche à son périmètre. **Paragraphe 2.4**
- Montage définitif du receveur de douche en réservation : raccordement par vissage du receveur de douche avec sa bonde siphonoïde, pose de niveau. **Paragraphe 2.5**

Lot Etancheur/Carreleur

- Mise en œuvre de la première couche du procédé d'étanchéité de la société Saint Gobain weber : webertec superflex D2 ou webersys hydro stop en partie courante du plancher de la salle d'eau et sur les parois. **Paragraphe 2.6**
- Fin de la mise en œuvre du kit d'étanchéité DUOTANCHE avec receveur de douche mis en œuvre en réservation : raccordement des bandes et angles étanches en partie supérieure et collage étanche de ceux-ci aux supports (plancher et parois). **Paragraphe 2.7**
- Mise en œuvre de la seconde couche du procédé d'étanchéité de la société Saint Gobain weber : webertec superflex D2 ou webersys hydro stop en partie courante du plancher de la salle d'eau, sur les parois et sur le pontage du procédé DUOTANCHE jusqu'au contact du receveur de douche **Paragraphe 2.8**
- Mise en œuvre du carrelage collé sur plancher de salle de bains et jointoiement entre carreaux. **Paragraphe 2.9**
- Mise en œuvre du carrelage collé au support mural en espace de douche et jointoiement entre carreaux.
- Réalisation d'un joint silicone (joint sanitaire de propreté) entre receveur et carrelage au pourtour du receveur de douche.
- Retrait des protections et mise en place des accessoires de bonde siphonoïde (panier/bouchon anti-odeur) et de la grille sur receveur de douche.

2. Fiche de phasage du chantier : contrôles et réception

Identification du chantier, de l'intervenant du lot Plomberie et acceptation du support (réservation) réalisé par le lot chapiste.

Référence chantier :

Date :

Intervenant du lot plomberie

Entreprise :

Nom, prénom de l'installateur :

Reconnait accepter le support (réservation réalisée par le chapiste), conformément aux spécifications rappelées en paragraphe 2.1 du PAQ

Date et signature :

L'intervenant du lot plomberie est en charge de la mise en œuvre du receveur de douche fini et du Kit d'étanchéité DUOTANCHE à son périmètre.

Lot chapiste

2.1. Réalisation d'une réservation conforme aux exigences de l'installation du receveur en configuration zéro ressaut

- Planéité en fond de réservation

Type de mise en œuvre selon la nature du receveur :

- Receveur en céramique : scellement du receveur au mortier maigre cf DTU 60.1 P1-1-3
- Receveur en résine ou acrylique : mise en œuvre du receveur par double encollage avec un mortier colle classé C2 (faisant l'objet d'un certificat QB11 en cours de validité)

Les tolérances de planéité pour le fond de réservation sont :

- 5 mm sous la règle de 2 m,
- 2 mm sous la règle de 0,2 m.

Si le support ne présente pas la planéité requise, un enduit de ragréage ou de dressage doit être réalisé conformément au CPT enduits de sols intérieurs – Travaux neufs.

- Profondeur :
 - Adaptée à l'encombrement du receveur, bonde siphonée incluse, et du moyen de collage ou scellement du receveur selon sa nature.
 - Permettant un réglage en dépassement du receveur par rapport à la chape tel que **le receveur une fois mise en œuvre soit affleurant sur son grand côté en entrée de douche, avec le niveau fini du carrelage du plancher de la salle d'eau.**

On doit donc ici tenir compte de l'épaisseur du procédé DUOTANCHE installé au périmètre du receveur de douche, de l'épaisseur du procédé d'étanchéité de la société Saint Gobain weber qui est appliqué sur la chape et sur pontage DUOTANCHE au sol (soit 2 couches), de l'épaisseur de la colle à carrelage et de celle du carrelage.

Il faut donc tenir compte d'une pose en surélévation de la face supérieure du receveur vis à vis de celle de la chape d'une hauteur = épaisseur de carrelage + 7 mm

Note : Il est possible de réaliser une réservation ou une saignée dans le corps de dallage pour intégrer la bonde siphonée du receveur et son dispositif d'évacuation

- Longueur x largeur :
 - Les dimensions de la réservation doivent permettre de conserver au périmètre complet du receveur de douche le débattement suivant : dimensions du receveur de douche + 5 mm minimum/ + 10 mm maximum.
 - Si la réservation en longueur et/ou largeur excède les dimensions maximales ci-dessus, la chape devra être déposée et refaite.
 - Si à l'inverse cette réservation est trop limitée elle doit être élargie de façon à obtenir le débattement nécessaire

Note : au périmètre du receveur de douche, la désolidarisation acoustique se fait avec le fond de joint cylindrique en mousse fourni.

Lot plombier

2.2. Réception du support : vérifications préalables et contrôles de réservation en maçonnerie.

Consistance des travaux :

- Contrôle de la réservation en support maçonné : planéité en fond de réservation/ dimensions requises

Constituants et produits :

- Receveur fini, corps de siphon, éléments de raccords en PVC

Points de contrôle :

Contrôles préalables

- o Température du local : +5 à +30°C
- o Etat du receveur : tranche de receveur non endommagée
- o Etat des supports autour du receveur : plancher et parois dépoussiérés et secs

Contrôle de la réservation :

- o Planéité : La planéité du fond de réservation ne doit pas avoir un défaut excédant 5 mm sous la règle de 2 m et 2 mm sous la règle de 0,2 m.
- o Profondeur :
 - Adaptée à l'encombrement du receveur, bonde siphon incluse, et du moyen de collage ou scellement du receveur selon sa nature
 - Permettant un réglage en dépassement du receveur par rapport à la chape tel que le receveur une fois mise en œuvre soit affleurant sur son grand côté en entrée de douche, avec le niveau fini du carrelage du plancher de la salle d'eau.

On doit donc ici tenir compte de l'épaisseur du procédé DUOTANCHE installé au périmètre du receveur de douche, de l'épaisseur du procédé d'étanchéité de la société Saint Gobain weber qui est appliqué sur le pontage DUOTANCHE au sol, de l'épaisseur de la colle a carrelage et de celle du carrelage.

Il faut donc tenir compte d'une pose en surélévation de la face supérieure du receveur vis à vis de celle de la chape d'une hauteur = épaisseur de carrelage + 7 mm

- o Longueur x largeur :
 - Les dimensions de la réservation doivent permettre de conserver au périmètre complet du receveur de douche le débatement suivant : dimensions du receveur de douche + 5 mm minimum/ + 10 mm maximum.

2.3. Montage à blanc du receveur de douche : réglage en hauteur avec prise en compte du moyen de scellement ou de collage selon nature du receveur, ajustement et collage des pièces d'écoulement

Consistance des travaux :

- Montage à blanc du receveur de douche : réglage en hauteur avec prise en compte du moyen de scellement ou de collage selon nature du receveur
- Ajustement des pièces de canalisation : tube PVC et coudes

Constituants et produit :

- Receveur fini, bonde siphonide, éléments de raccords en PVC

Points de contrôle :

- Contrôler l'ajustement de la hauteur du montage du receveur :

Devant assurer un ressaut nul entre le futur carrelage de la salle d'eau et la face affleurante supérieure du receveur coté ouverture, parallèlement au grand coté.

- Contrôle de l'ajustement des pièces de canalisation puis de leur collage :
 - o Contrôler le bon ajustement des pièces servant au raccordement de la bonde siphonide à la canalisation d'évacuation de l'eau.
 - o Lors de leur collage contrôler la qualité de celui-ci et le positionnement final des pièces d'écoulement.

2.4. Mise en œuvre du kit d'étanchéité DUOTANCHE sur le receveur de douche hors réservation, et des éléments de collage et étanchéité sur tranche de receveur à son périmètre.

Consistance des travaux :

- Nettoyage et dégraissage des tranches du receveur
- Tracé de la ligne de débord du receveur par rapport à la chape ou « ligne zéro ressaut » sur tranches du receveur
- Collage et marouflage de la bande d'étanchéité DUOTANCHE en périphérie du receveur
- Réalisation de la liaison de terminaison de la bande périphérique
- Préparation des angles en fonction de leur configuration
- Collage et marouflage des angles DUOTANCHE sur la bande

Constituants et produit :

Acétone non modifiée, feutre, Kit d'étanchéité pour receveur de douche DUOTANCHE, roulette de marouflage

Points de contrôle :

- Contrôle de la propreté des tranches du receveur (retrait d'étiquette, dégraissage)
- Contrôle du positionnement de la ligne de débord du receveur par rapport à la chape ou «ligne zéro ressaut» avant collage de la bande et des angles
- Contrôle et marouflage de la bande avec butyle (pas de présence de plis)
- Contrôle et marouflage des angles avec butyle sur la bande (pas de présence de plis)

2.5. Montage définitif du receveur de douche en réservation : raccordement par vissage du receveur avec sa bonde siphonide, pose de niveau.

Consistance des travaux :

- Mise en œuvre de niveau du receveur fini
- Raccordement du receveur de douche à sa bonde siphonide

Constituants et produit :

- Receveur fini équipé du système d'étanchéité

Points de contrôle :

- Contrôle visuel (niveau à bulle) sur les 4 faces de la mise de niveau du receveur
- Contrôle du raccord mécanique entre receveur et de sa bonde siphonide

Lot Etancheur/carreleur

2.6. Mise en œuvre de la première couche du procédé d'étanchéité de la sté Saint Gobain Weber (webertec superflex D2 ou webersys hydro stop) en partie courante du plancher de la salle d'eau et sur les parois

Intervenants :

Entreprise titulaire du lot carrelage

Consistance des travaux :

- Vérification de l'état de surface du support de pose.
- Vérification de la nécessité du traitement préalable des fissures du support maçonné
- Mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide sur la partie courante de la salle de bain.
- Mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide sur toute la hauteur des parois dans l'espace douche.
- Mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide sur une remontée de 7 cm sur les autres parois de l'ouvrage.

Constituants et produit :

- webertec superflex D2 – Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.
- webersys hydro stop – Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.

Vérifications, moyens de contrôles et responsable(s) :

Préparation du procédé :

	Mélange 1		Mélange 2
webertec superflex D2	1 sac de 15 kg de webertec superflex D2 composant poudre avec 1 seau de 15 kg de webertec superflex D2 composant liquide	ou	2 sacs de 6 kg de webertec superflex D2 composant poudre avec 2 sacs de 6 kg de webertec superflex D2 composant liquide – kit de 24 kg
webersys hydro stop	1 sac de 15 kg de webersys hydro stop avec 4,5 à 5,1 L d'eau		1 sac de 4,2 kg de webersys hydro stop avec 1,3 à 1,4 L d'eau (soit 30 à 34 % de TG).

Vérification du mélange :

- Obtention d'une pâte homogène sans grumeaux. Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.
- Utilisation dans les 45 minutes suivant la préparation (à 20°C).

Conditions d'ambiance :

- Les locaux doivent être couverts et les supports sans condensation.
- Le procédé doit être appliqué par des températures comprises entre +5°C et +30°C, y compris celle du support.

Vérification de la consommation minimum du procédé

	Consommation minimum
webertec superflex D2	2,5 kg/m ² pour les 2 couches
webersys hydro stop	2,8 kg/m ² pour les 2 couches

Vérification de l'épaisseur minimum du film humide à la jauge à produit humide.

Responsable du contrôle : Responsable Entreprise en charge du lot concerné par le contrôle.

2.7. Fin de la mise en œuvre du Kit d'étanchéité DUOTANCHE avec receveur installé en réservation : raccordement des bandes et angles étanches en partie supérieure et collage étanche de ceux-ci aux supports (planchers et parois).

Intervenants :

Entreprise titulaire du lot carrelage

Consistance des travaux :

- Mise en place du cordon de désolidarisation en périphérie du receveur
- Collage de la face arrière de la bande et des angles aux supports avec la zone de butyle (parois et plancher)
- Marouflage de l'ensemble de la bande et des pièces d'angle
- Réalisation d'un cordon d'étanchéité périphérique à la jonction entre le receveur et le kit d'étanchéité DUOTANCHE avec du silicone sanitaire

Constituants et produit : Receveur de douche, cordon de désolidarisation, cartouche de silicone sanitaire

Points de contrôle :

Contrôle visuel de la présence et de la bonne application du mortier d'imperméabilisation WEBER (Superflex D2 ou Hydro Stop) sur l'ensemble de la chape de la salle de bain.

Contrôle visuel de la présence et de la bonne application du mortier d'imperméabilisation WEBER (Superflex D2 ou Hydro Stop) sur toute la hauteur des cloisons verticale.

2.8. Mise en œuvre de la seconde couche du procédé d'étanchéité de la sté Saint Gobain Weber (webertec superflex D2 ou webersys hydro stop) en partie courante du plancher de la salle d'eau et sur les parois et sur le pontage du procédé DUOTANCHE

Intervenants :

Entreprise titulaire du lot carrelage

Consistance des travaux :

- Vérification de la bonne mise en place du système DUOTANCHE sur la première couche du procédé d'étanchéité liquide
- Mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide sur la partie courante de la salle de bain et sur le pontage du procédé DUOTANCHE jusqu'au contact avec le receveur.
- Mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide sur toute la hauteur des parois dans l'espace douche et sur le pontage du procédé DUOTANCHE jusqu'au contact avec le receveur.
- Mise en œuvre du procédé d'étanchéité liquide sur une remontée de 7 cm sur les autres parois de l'ouvrage.

Constituants et produit :

- webertec superflex D2 – Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.
- webersys hydro stop – Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.

Vérifications, moyens de contrôles et responsable(s) :

Préparation du procédé :

	Mélange 1		Mélange 2
webertec superflex D2	1 sac de 15 kg de webertec superflex D2 composant poudre avec 1 seau de 15 kg de webertec superflex D2 composant liquide	ou	2 sacs de 6 kg de webertec superflex D2 composant poudre avec 2 sacs de 6 kg de webertec superflex D2 composant liquide – kit de 24 kg
webersys hydro stop	1 sac de 15 kg de webersys hydro stop avec 4,5 à 5,1 L d'eau		1 sac de 4,2 kg de webersys hydro stop avec 1,3 à 1,4 L d'eau (soit 30 à 34 % de TG).

Vérification du mélange :

- Obtention d'une pâte homogène sans grumeaux. Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.
- Utilisation dans les 45 minutes suivant la préparation (à 20°C).

Conditions d'ambiance :

- Les locaux doivent être couverts et les supports sans condensation.
- Le procédé doit être appliqué par des températures comprises entre +5°C et +30°C, y compris celle du support.

Vérification de la consommation minimum du procédé

	Consommation minimum
webertec superflex D2	2,5 kg/m ² pour les 2 couches
webersys hydro stop	2,8 kg/m ² pour les 2 couches

Vérification de l'épaisseur minimum du film humide à la jauge à produit humide.

Responsable du contrôle : Responsable Entreprise en charge du lot concerné par le contrôle.

2.9. Mise en œuvre du carrelage sur le procédé d'étanchéité liquide

Intervenants

Entreprise titulaire du lot carrelage

Consistance des travaux

- Mise en œuvre du mortier colle, en vue de la pose du carrelage
- Réalisation des joints de carrelage
- Réalisation d'un jointement avec du silicone sanitaire entre le carrelage et le receveur.

Constituants et produits

Colles à carrelage :

- webercol pro - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- webercol grès - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- webercol fluid - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- webercol chrono - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- webercol flex confort - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- weberepox easy - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.

Mortier de joint :

- weberjoint fin - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- weberjoint large - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- weberjoint design - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- weberjoint flex - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- weberjoint HR - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit
- weberjoint integral - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.
- weberepox easy - Caractéristiques suivant Fiche technique du produit.

Vérifications préalables

Conditions d'ambiance sur la température du local située :

- Entre +5 et +30°C
- Entre +10° et +30°C pour le weberepox easy

Vérifications, moyens de contrôle et responsable(s)

- Auto-contrôles

Vérification de la conformité du mortier colle avec la surface des carreaux

Responsable du contrôle : Responsable Entreprise en charge du lot concerné par le contrôle.